

Transformation de la gestion du temps de travail et des activités dans la recherche publique et financement par appels à projets

Rapport de la Commission d'études spécialisées portant sur la recherche du CNESER
Projet de rapport proposé au vote du CNESER en séance plénière le 4 juillet 2023

Rapporteurs :

Boris Gralak, Patrick Boumier, Alain Castera,
Xavier Duchemin, Pascale Gillon, Janique Guiramand

Sommaire

1 – Introduction	2
2 – Présentation du questionnaire	2
3 – Synthèse des réponses au questionnaire	5
4 – Première restitution des résultats du questionnaire	8
4.1 – Partie 1 : cartographie des répondantes et répondants	8
4.2 – Partie 2 : changements dans les activités professionnelles	11
4.3 – Partie 3 : implication dans les appels à projets	19
4.4 – Partie 4 : impact des appels à projets sur l'emploi du temps	25
4.5 – Partie 5 : impact des appels à projets sur la nature des activités	31
4.6 – Partie 6 : propositions des répondants pour le financement de la recherche publique	37
5 – Perspectives	40
6 – Liste des graphiques	41
7 – Annexe : texte du questionnaire	43

Remerciements

Les membres de la CES du CNESER remercient la présidence du CNESER (suivi et accompagnement de la CES), le secrétariat du CNESER (soutien logistique), Mme Caroline Censier-Calmus (soutien technique), M. Dominique Vinck (expertise scientifique), les présidentes et présidents d'établissement de l'ESR (diffusion du questionnaire auprès des personnels de l'ESR), et les personnels de l'ESR pour leur participation au questionnaire.

1 – Introduction

Le financement de la recherche dans les laboratoires publics a été profondément transformé depuis le début des années 2000 avec la multiplication des mesures incitatives et des appels à projets (AAP). Ce mouvement s'est traduit par une augmentation de la part du financement de la recherche publique par AAP, qui devrait encore se poursuivre pendant au moins 5 ans avec la montée en puissance de la Loi de programmation de la recherche (LPR) pour les années 2021 à 2030. La nouvelle organisation de la recherche publique, qui accompagne le financement par AAP, bouleverse les conditions de travail de toutes les catégories du personnel de la recherche publique. Jusqu'à présent, aucune étude n'a permis d'analyser de manière factuelle ces transformations des conditions de travail dans la recherche publique, et notamment les conséquences sur l'emploi du temps et la nature des activités en lien avec la recherche.

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et la recherche (CNESER) est compétent sur toute question relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le CNESER a créé en son sein une Commission d'études spécialisées portant sur la recherche. Cette commission a décidé de mener une étude afin d'analyser les transformations du travail dans la recherche publique et les laboratoires depuis l'amplification du financement par AAP. Dans ce but, la Commission d'étude spécialisée sur la recherche du CNESER a élaboré un questionnaire anonyme à destination de tous les membres du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), quelle que soit leur fonction et quel que soit leur statut. Le questionnaire a été réalisé avec les infrastructures numériques du ministère de l'ESR (RENATER) dans le respect de la réglementation (RGPD). Sur la base des réponses, la Commission d'étude spécialisée sur la recherche du CNESER a préparé ce premier rapport qui a été adopté par le CNESER en séance plénière le 4 juillet 2023.

Ce rapport présente une première série de résultats à partir des réponses au questionnaire. Ces premiers résultats sont pour la plupart simplement descriptifs. Ils pourront être complétés par d'autres études plus poussées qui permettront d'analyser et d'interpréter la base de données extrêmement riche ainsi constituée par l'ensemble des réponses au questionnaire.

2 – Présentation du questionnaire

Objectifs du questionnaire

Le questionnaire a été élaboré avec l'objectif de recueillir des éléments pour réaliser un état des lieux et étudier l'évolution et les changements des métiers et des conditions de travail dans la recherche publique depuis la généralisation du financement par appels à projets. Pour toutes les catégories du personnel, il s'agit notamment d'étudier :

- les changements dans la gestion du temps de travail,
- les changements dans la nature des activités professionnelles.

Ce questionnaire vise aussi bien à quantifier et qualifier ces changements qu'à recueillir le ressenti. Par exemple, les nouvelles activités apparues avec l'amplification des appels à projets peuvent être considérées, d'un côté, comme des activités stimulantes et favorisant les collaborations, ou, d'un autre côté, comme des activités en dehors du cœur de métier générant un sentiment de « perte de temps » ... Les réponses au questionnaire pourront également fournir des informations précieuses pour estimer les coûts indirects et les coûts cachés des dispositifs de financement par appels à projets pour les laboratoires, les établissements et l'ensemble de la recherche publique.

Le questionnaire comporte 37 questions qui sont toutes facultatives et réparties en six parties :

- 1) cartographie professionnelle ;
- 2) changements dans les activités professionnelles ;
- 3) implication dans les appels à projets ;
- 4) impact des appels à projets sur l'emploi du temps ;
- 5) impact des appels à projets sur la nature des activités ;
- 6) propositions pour le financement de la recherche publique.

La structure du questionnaire a été élaborée avec l'objectif d'examiner l'hypothèse que le financement par appels à projets joue un rôle majeur dans les bouleversements intervenus dans les conditions de travail et les activités de recherche, tout en limitant les biais. Ainsi, le questionnaire commence par des questions sur les changements dans les activités professionnelles dans un contexte général, avant d'aborder l'implication dans les appels à projets puis de questionner sur leur impact sur l'emploi du temps et la nature des activités. Certaines questions sont relativement redondantes mais dans deux contextes différents, ce qui pourrait permettre de limiter les biais et de distinguer le rôle du financement par appels à projets dans les changements intervenus dans la recherche publique.

Elaboration, implémentation et diffusion du questionnaire

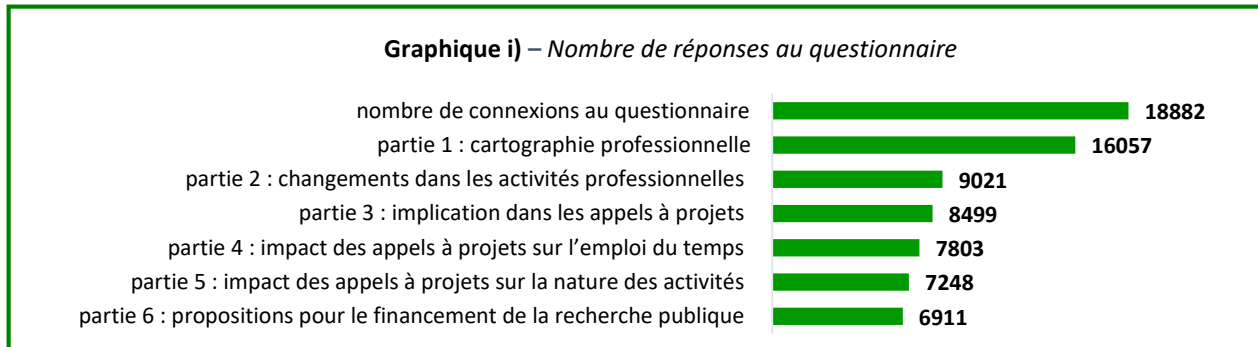
Le questionnaire a été élaboré entre novembre 2020 et janvier 2022 par la Commission d'études spécialisées (CES) du CNESER. Les membres de la CES ont pu s'appuyer sur une séance de questions-réponses le 12 mai 2021 avec M. Yves Fort, directeur des opérations scientifiques à l'Agence nationale de la recherche (ANR). Les membres de la CES ont également pu bénéficier des contributions de M. Dominique Vinck, professeur de l'université de Lausanne en sciences sociales et spécialiste des questionnaires.

Le questionnaire a été implémenté dans *LimeSurvey* au premier semestre 2022 avec le support technique et logistique des services du ministère de l'ESR. Le questionnaire est hébergé dans RENATER et il est accessible à ce lien : <https://groupes.renater.fr/limesurvey/index.php/597546?lang=fr>

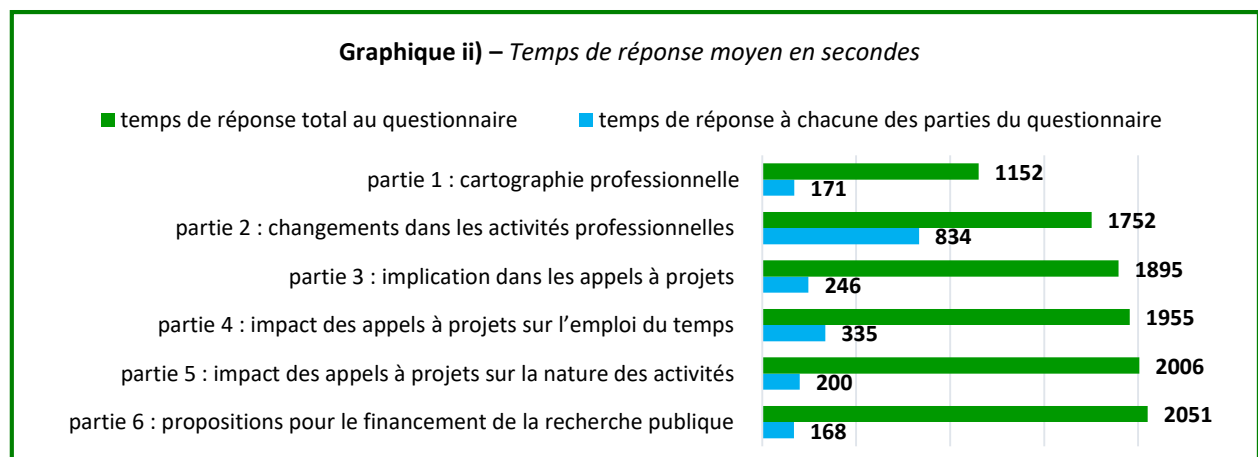
Le questionnaire a été diffusé auprès des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche à partir du 10 juillet 2022 par les présidentes et présidents d'établissement de l'ESR : organismes de recherche (EPST et EPIC), universités et grandes écoles. Il a également été relayé par les organisations syndicales de l'ESR. Les personnels de l'ESR ont pu répondre au questionnaire jusqu'au 30 septembre 2022 pour contribuer à la base de données. Il est encore possible de répondre au questionnaire en ligne mais les réponses ne sont plus prises en compte depuis le 1^{er} octobre 2022. Le dépouillement des résultats est effectué depuis octobre 2022 et une première restitution au CNESER a été effectuée devant le CNESER en séance plénière le 15 novembre 2022.

Réponses au questionnaire

Le nombre total de connexions au questionnaire est de 18882. Parmi ces connexions, le nombre de réponses à la partie 1 du questionnaire sur le cartographie professionnelle est de 16057, puis le nombre de réponses baisse pour les parties suivantes pour atteindre 6911 réponses jusqu'à la fin du questionnaire, voir le graphique i), soit 36,6% de réponses complètes. Ce nombre de réponses est largement suffisant pour obtenir des statistiques représentatives.



Le temps moyen de réponse pour des 6911 réponses complètes (jusqu'à la partie 6) est de 34 minutes et 11 secondes (soit 2051 secondes), la médiane se situant à 29 minutes et 48 secondes. Le temps de réponse moyen baisse logiquement en fonction du nombre de parties renseignées, le temps moyen étant de 19 minutes et 12 secondes pour les répondants ayant renseigné au moins la partie 1 du questionnaire. Le temps moyen de réponse sur chacune des parties du questionnaire varie de 168 à 834 secondes, avec une nette différence pour la partie 2 du questionnaire : les répondants ont consacré beaucoup plus de temps à renseigner les changements dans leurs activités professionnelles, et dans une moindre mesure l'impact des appels à projets sur l'emploi du temps, ce qui pourrait traduire un intérêt particulier des personnels de l'ESR pour ces questions. La somme des temps moyens consacrés à chaque partie donne 1954 secondes, ce qui est proche du temps moyen de 2051 secondes des seules réponses complètes.



Le nombre de réponses et le temps consacré en moyenne à chaque réponse permettent d'envisager que la base donnée ainsi constituée devrait permettre d'obtenir un niveau de fiabilité suffisant des résultats, à la fois sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

3 – Synthèse des réponses au questionnaire

Cette synthèse rassemble les 6 synthèses en conclusion des 6 parties du questionnaire.

Les résultats présentés ci-après permettent d'établir un constat des conditions de travail dans la recherche publique et de l'implication dans les appels à projets correspondant à l'été 2022.

La première partie du questionnaire comprenait des questions pour identifier la cartographie des répondantes et répondants, notamment sur le plan professionnel. La proportion de femmes ayant répondu au questionnaire est de 47%, très proche de la proportion de 48% de femmes dans la recherche publique. De même, la répartition par âge est représentative de la recherche publique avec un âge moyen de 46,8 ans. Les participants sont employés à peu près à égalité entre les EPST (50%) et les universités (46%), occupent très majoritairement un poste permanent (88%) et sont répartis à peu près entre un tiers de chercheurs, un tiers d'enseignants-chercheurs et un tiers d'ingénieurs, techniciens et agents administratifs. Enfin, la répartition par discipline est comparable à celle dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le nombre total de connexions au questionnaire est de 18882, dont 6911 réponses jusqu'à la fin du questionnaire, soit 36,6% de réponses complètes. Le temps moyen de réponse des 6911 réponses complètes est de 34 minutes (médiane de 30 minutes).

Ainsi, le nombre de réponses, le temps consacré en moyenne à chaque réponse et l'échantillon des participants représentatif de la recherche publique ont permis de constituer une base donnée très satisfaisante à la fois sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

Les réponses aux questions de la partie 2 qui traite des changements et des transformations des métiers et des conditions de travail dans la recherche révèlent des tendances fortes sur un ensemble de réponses cohérentes, avec près de 90% d'avis négatifs ou très négatifs sur la globalité des changements et de leurs effets. Ce sont le mode de financement de la recherche, les procédures administratives et l'accroissement du temps consacré à des tâches autres qui sont les points les plus saillants et qui ont les effets les plus négatifs. L'impact de ces changements sur les conditions de travail est lourd et négatif : ce sont des activités en forte augmentation, souvent en dehors du métier et pour lesquelles une majorité de répondants se considère surqualifiés. Concernant l'impact sur les activités de recherche, les réponses expriment une diminution très nette de la liberté dans la définition des sujets de recherche, de la créativité, de la recherche fondamentale, de prise de risque d'originalité et d'indépendance dans l'exercice de la recherche. Les seuls facteurs d'évolution positive sont l'interdisciplinarité et les collaborations et partenariats. Les changements dans la recherche impactent directement la gestion du temps de travail et les réponses mettent en avant la complexité du dispositif administratif où plus de 80% soulignent l'augmentation des activités administratives, le sentiment de perte de temps, le fonctionnement multitâche ou le morcellement en séquences courtes. Les premières causes de ces changements dans la gestion du temps de travail apparaissent sont les tâches inhérentes au financement par appels à projets (pour 75% des réponses) et l'évolution des règles administratives (pour plus de 70%). Ces transformations s'accompagnent pour le plus grand nombre par une augmentation importante du travail en-dehors des horaires professionnels et une pression sur leur vie privée induisant un fort déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Les réponses aux questions de la partie 3 sur l'implication des personnels dans les appels à projets montrent que ce système de financement est généralisé et présent dans tous les aspects en lien avec les activités de recherche.

Une grande majorité des personnels déclarent avoir déjà répondu à des appels à projets (78 % des exprimés), dont plus de la moitié répondant au moins une fois par an. Ces proportions sont encore plus importantes pour les personnels permanents et (ou) qui exercent des activités de recherche. Le taux de succès aux appels à projets apparaît très inégal : les 12% de répondants qui estiment leur taux de succès supérieur à 50% concentrent au moins deux fois plus de projets sélectionnés que les 42% des répondants qui estiment leur taux de succès inférieur à 10%. La proportion de personnels indiquant une participation à des projets sélectionnés s'élève à 82%, soit 4 points de plus que le taux de répondants à des AAP. En amont, 48% des répondants déclarent avoir participé à la définition, l'évaluation et la sélection, avec un rôle le plus fréquent dans l'évaluation des dossiers. En aval, 39% des répondants déclarent avoir participé à la gestion des AAP sélectionnés, avec un rôle le plus fréquent dans la rédaction de rapports, puis dans la gestion des ressources humaines, et enfin, dans la gestion financière. Les participants au questionnaire estiment que l'évaluation de leurs activités de recherche dépend du succès aux appels à projets (67% sont d'accord contre 16% qui ne sont pas d'accord), et sont partagés sur l'influence sur l'évaluation du simple fait de répondre aux appels à projets. Une majorité de 66% des répondants déclarent être incités à répondre aux appels à projets par leurs responsables d'équipe ou d'unité, ou leur direction d'établissement, les agents des EPIC étant encore plus concernés. Enfin, les répondants estiment que le financement de leurs activités de recherche se répartit en moyenne entre 57% d'appels à projets, 25% de dotations récurrentes, 13% de partenariats directs et 4% d'autres financements.

La partie 4 du questionnaire s'intéressait d'une part à la quantification du temps passé dans les activités en lien avec les appels à projets, mais aussi à la perception de l'utilité de ce temps.

Le temps passé à répondre à des appels à projets est en moyenne de 1,9 mois par an, et en ajoutant les autres activités en marge des appels à projets le temps moyen atteint 2,9 mois par an (24%). Une courte majorité considère le temps passé à répondre aux appels à projets comme utile pour la préparation du projet. Cependant ce temps n'est pas considéré comme un élément structurant du travail de recherche, mais plutôt comme une contrainte. Les parties administrative et financière sont très majoritairement considérées comme de la perte de temps. En revanche, la majorité des répondantes et répondants estiment que c'est une occasion pour développer des réseaux, sans pour autant considérer ce temps comme une opportunité pour apprendre à coopérer ou pour faire l'état de l'art. Assez logiquement, le temps passé à répondre à des appels à projets est très largement considéré comme de la perte de temps lorsque le projet n'est pas retenu. Une large majorité des répondantes et répondants (70%) déclarent que les appels à projets font « perdre du temps » par rapport au temps qui devrait être consacré aux autres missions, et estiment en moyenne ce « temps perdu » à 28% du temps annuel (3,4 mois par an). Rapporté à l'ensemble des personnels, c'est-à-dire y compris avec les 30% déclarant ne pas perdre de temps avec les AAP, le « temps perdu » représente près de 20% du temps de travail, soit 2,4 mois par an. Tous les activités en lien avec les appels à projets contribuent à ce sentiment de « temps perdu ». A titre de comparaison, les participantes et participants à des projets sélectionnés consacrent en moyenne un peu plus du tiers de leur temps, soit 4,2 mois par an, à travailler sur les projets sélectionnés proprement dits.

Les résultats présentés dans la partie 5 indiquent que les appels à projets ont un impact majeur sur les conditions de travail et les activités dans la recherche. Les activités en lien avec les appels à projets engendrent plus de tâches administratives (94 % des réponses), contribuent à la multiplicité et à la fragmentation des tâches et de l'emploi du temps (90% des réponses) et affectent les conditions ou l'ambiance au travail (71% des réponses). Concernant les activités de recherche, les appels à projets ont pour effets d'affecter la liberté dans la définition des sujets de recherche (63%), d'affecter la prise de risque et l'originalité dans les recherches (63%), de modifier les orientations thématiques (57%) et l'équilibre entre recherches fondamentale et finalisée (57%). Une large majorité des répondants déclarent que les appels à projets ne permettent pas d'exercer les recherches en toute indépendance (78%) et ne favorisent pas les recherches à caractère fondamental (88%). Si les appels à projets ont permis d'étendre les réseaux

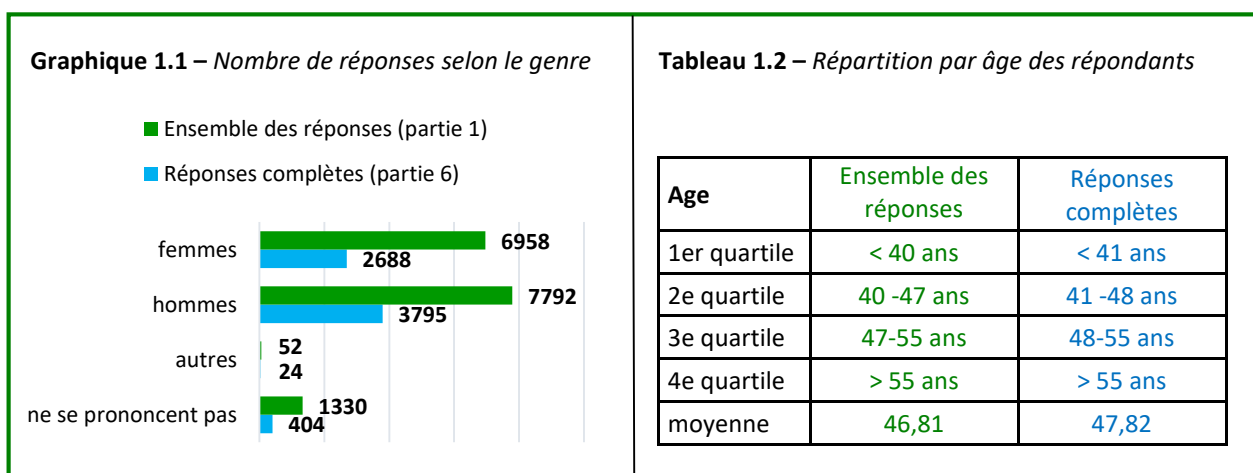
de coopération scientifique (63%) et favoriser les partenariats et collaborations nationaux (62%), ils modifient également les équilibres au sein des collectifs de recherche en amenant à travailler sur des projets définis par d'autres chercheurs (70%) et en ne permettant pas de collaborer avec de meilleurs équipes de recherche (70%) ou d'acquérir une meilleure position dans la communauté scientifique (63%). Par ailleurs, les appels à projets ne contribuent pas à l'épanouissement personnel (82%) et portent plutôt des atteintes à l'équilibre personnel (64%) et à la vie privée (56%).

La dernière partie du questionnaire demandait aux répondants leur avis sur des propositions de changement dans le financement de la recherche publique. D'après les réponses, les personnels de la recherche publique demandent avant tout une augmentation des dotations annuelles (à plus de 96%) pour pouvoir travailler et donc un rééquilibrage en faveur de ces dotations, accompagné d'une diminution du financement par appels à projets. En parallèle de cette demande de dotations supplémentaires, les personnels sont favorables à conserver une part de financement par appels à projets, seuls 28% étant favorables à tous les supprimer. Les personnels sont donc favorables à des mesures d'accompagnement pour les appels à projets, avec en priorité des moyens pour assurer la continuité dans la recherche et réduire les aléas des appels à projets et valoriser les projets non sélectionnés. Enfin, les personnels sont favorables au financement systématique du programme de recherche des nouveaux recrutés (à 80%) et au financement du développement des connaissances par seulement des dotations récurrentes suffisantes (plus de 66%).

4 – Première restitution des résultats du questionnaire

4.1 – Partie 1 : cartographie des répondantes et répondants

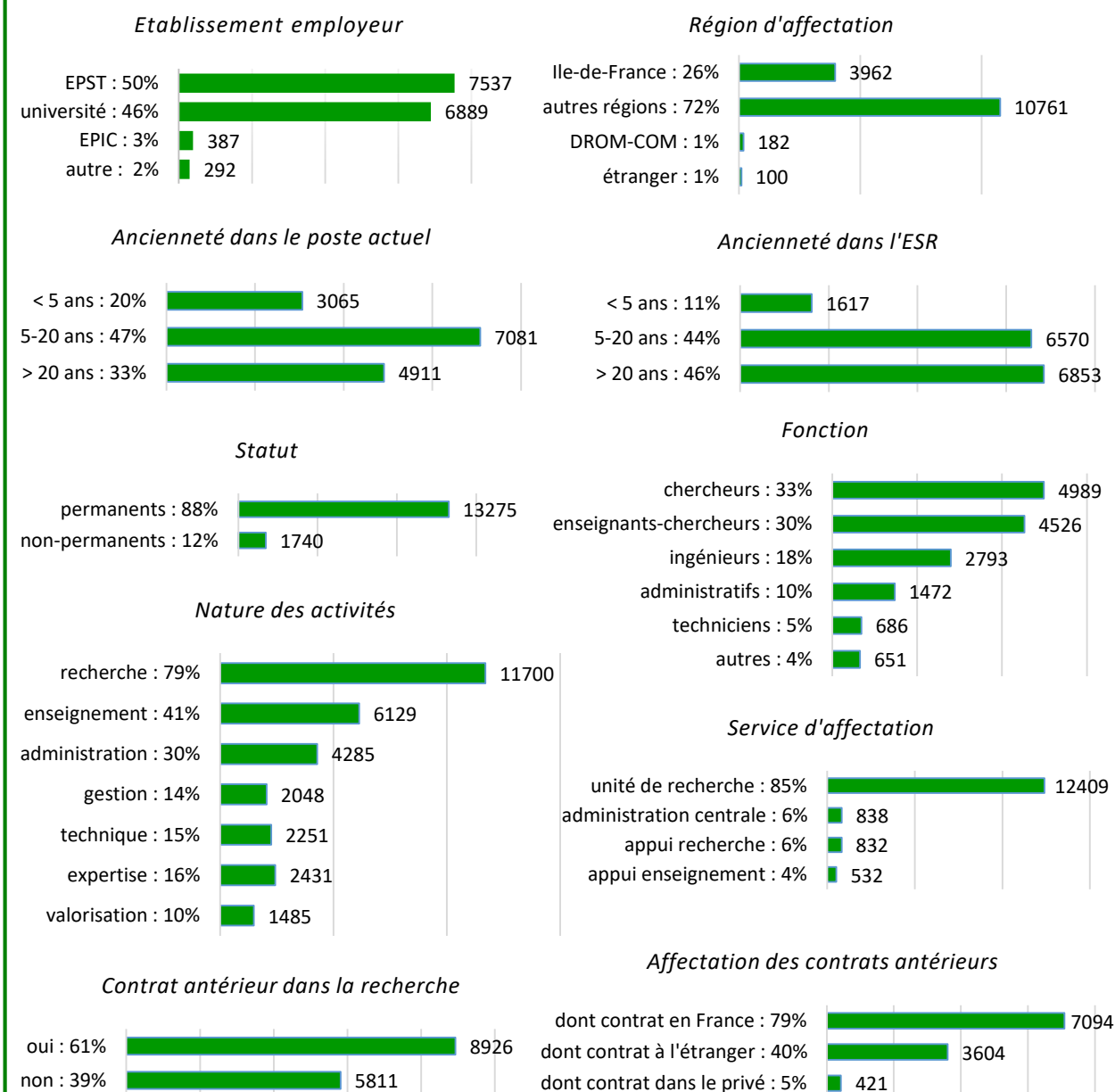
Les graphiques et tableaux ci-dessous présentent la répartition par genre et par âge des participants, pour les 16057 réponses à la partie 1 du questionnaire (en vert) et pour les 6911 réponses complètes. La proportion de femmes est de 47% (52,6% pour les hommes) pour l'ensemble des réponses et baisse à 41,3% pour les réponses complètes (58,3% pour les hommes). A titre de comparaison, la part des femmes dans la recherche publique¹ est de 48%, dont 41% pour le personnel *chercheur* (chercheurs des EPST, enseignants-chercheurs des universités, ingénieurs de recherche...) et de 62% pour le personnel de soutien. La répartition par âge des répondants est également représentatif de la recherche publique avec un âge moyen de 46,8 ans pour les réponses incomplètes et 47,8 ans pour les réponses complètes.



Le graphique suivant présente la cartographie professionnelle des participants au questionnaire : établissement employeur, ancienneté dans l'ESR et dans le poste, région d'affectation, service d'affectation, statut, fonction, nature des activités et contrat antérieur dans la recherche. Les participants sont employés à peu près à égalité entre les EPST et les universités (avec moins de 5% pour les autres employeurs), occupent très majoritairement un poste permanent (88%) et sont répartis à peu près en un tiers de chercheurs, un tiers d'enseignants-chercheurs et un tiers d'ingénieurs, techniciens et agents administratifs. Les participants sont également très majoritaires à être affectés à une unité de recherche (88%) et à exercer des activités de recherche (79%), devant les activités d'enseignement (40%) et d'administration (30%). Les participants au questionnaire sont donc très nettement en lien avec la recherche publique, dans une proportion plus importante que l'ensemble des agents de l'enseignement supérieur et de la recherche.

¹ L'état de l'emploi scientifique en France, édition 2023. *La place des femmes dans la recherche publique en 2020* (page 70).

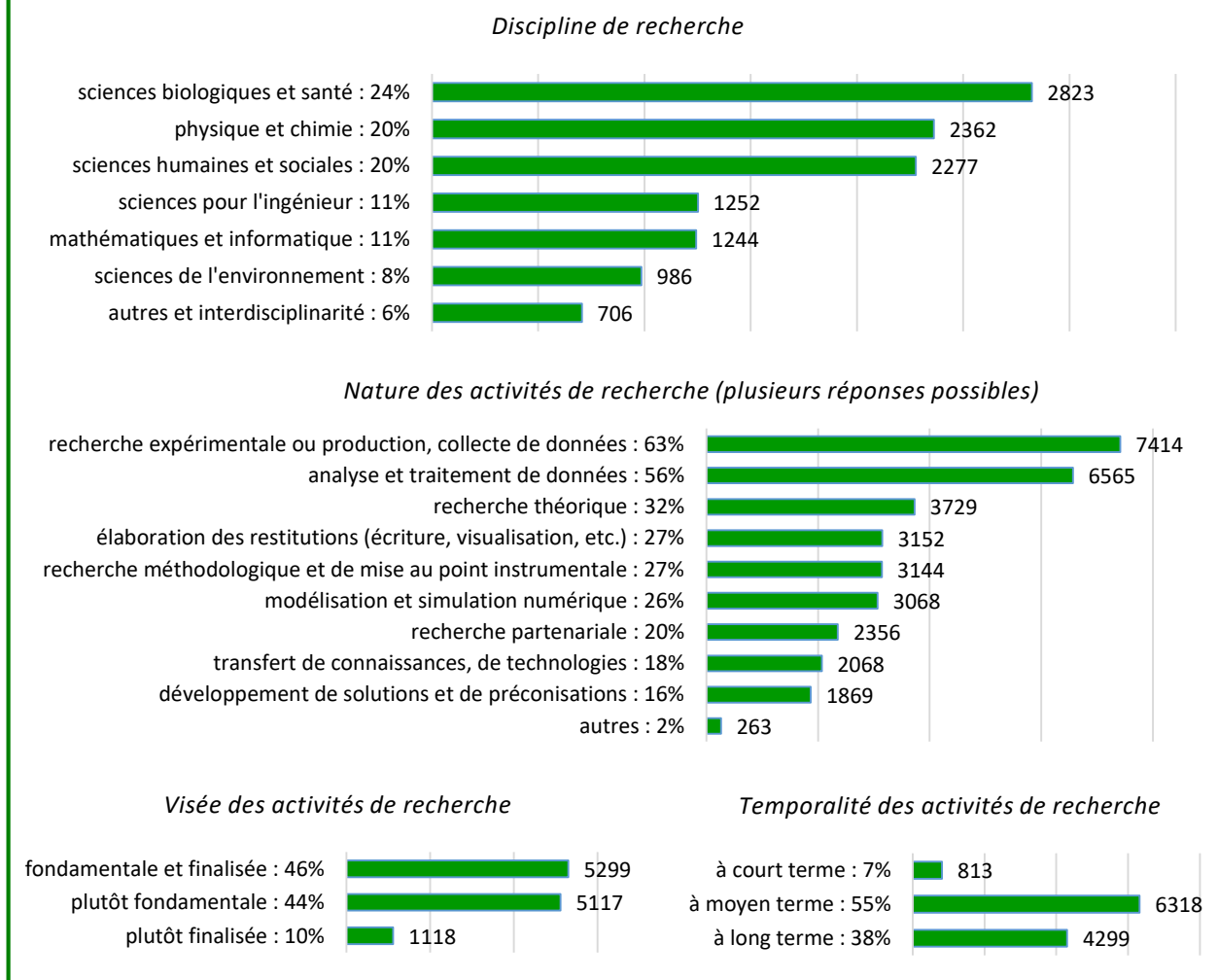
Graphique 1.3 – Cartographie professionnelle des participants



Enfin, le graphique 1.4 présente la cartographie des activités de recherche des 11 700 participants qui ont déclaré en exercer. La répartition par discipline est proche de celle dans l'enseignement supérieur et la recherche², les différences les plus importantes étant une sous-représentation des participants en sciences pour l'ingénieur (11% contre 17%) et une surreprésentation des participants en physique-chimie (20% contre 14,7% dans l'ESR). Les participants déclarent dans les mêmes proportions exercer des recherches à visée fondamentale seulement (44%) et à visée fondamentale et finalisée (46%), seulement 10% déclarant des recherches à visée finalisée seulement. A noter que les participants déclarent en majorité exercer des recherches de moyen terme (55%), devant 38% de long terme et 7% de court terme.

² L'état de l'emploi scientifique en France, édition 2023. *Effectifs de chercheurs rémunérés par type d'établissement et discipline d'activité de recherche, en 2020 (page 75).*

Graphique 1.4 – Cartographie des activités de recherche



Synthèse de la partie 1 : cartographie des répondantes et répondants au questionnaire

Le nombre total de connexions au questionnaire est de 18882, dont 6911 réponses jusqu'à la fin du questionnaire, soit 36,6% de réponses complètes. Le temps moyen de réponse des 6911 réponses complètes est de 34 minutes (médiane de 30 minutes).

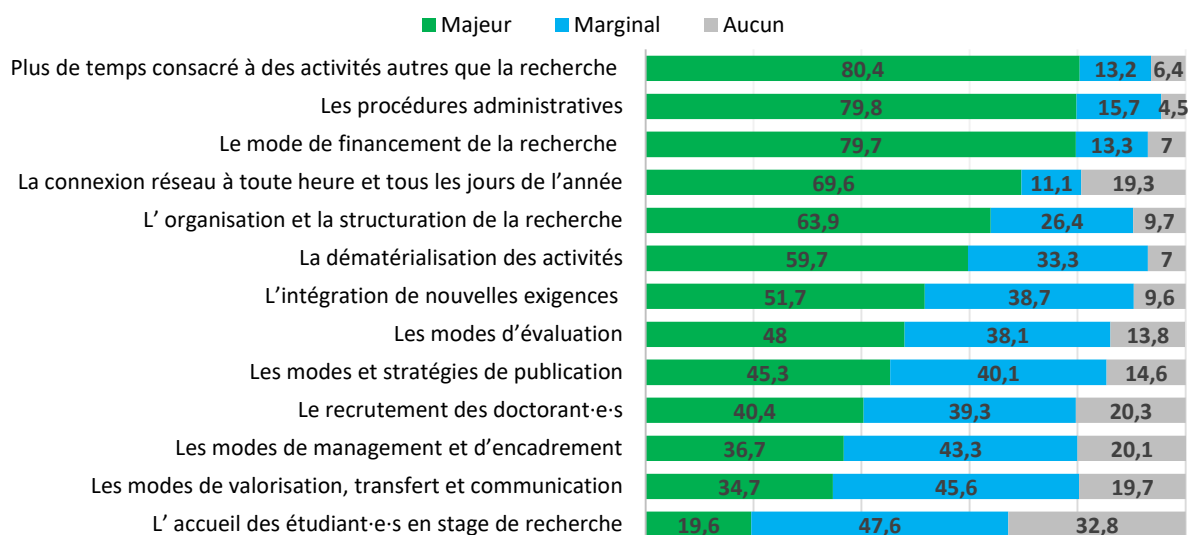
La proportion de femmes ayant répondu au questionnaire est de 47%, très proche de la proportion de 48% de femmes dans la recherche publique. De même, la répartition par âge est représentative de la recherche publique avec un âge moyen de 46,8 ans. Les participants sont employés à peu près à égalité entre les EPST (50%) et les universités (46%), occupent très majoritairement un poste permanent (88%) et sont répartis à peu près entre un tiers de chercheurs, un tiers d'enseignants-chercheurs et un tiers d'ingénieurs, techniciens et agents administratifs. Enfin, la répartition par discipline est comparable à celle dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le nombre de réponses, le temps consacré en moyenne à chaque réponse et l'échantillon des participants représentatif de la recherche publique permettent d'envisager que la base donnée ainsi constituée devrait délivrer des résultats hautement significatifs, à la fois sur les plans quantitatifs et qualitatifs.

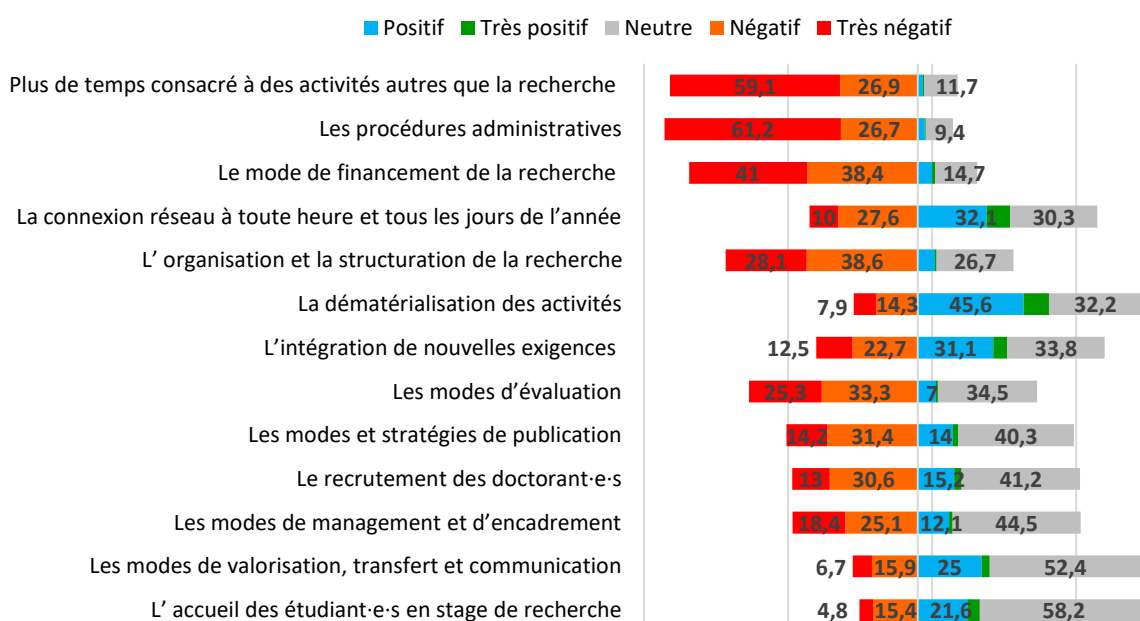
4.2 – Partie 2 : changements dans les activités en lien avec la recherche

Cette partie présente les réponses aux questions visant à identifier les transformations des métiers et des conditions de travail dans la recherche, à déterminer des causes de ces transformations et à les qualifier. Seules les 6911 réponses complètes au questionnaire sont prises en compte et les réponses exprimées se situent donc entre 5079 et 6437 suivant les questions. Les questions de cette partie proposent de caractériser des changements dans la recherche publique et leur effets sur le travail en demandant de qualifier, suivant les questions, leur ampleur par « majeur », « marginal » ou « aucun », leur nature par « très négatif », « négatif », « neutre », « positif » ou « très positif », et leur évolution par « augmentation », « neutre » ou « diminution ». Les répondants ont consacré en moyenne 14 minutes (834 secondes) à cette partie du questionnaire, loin devant les autres parties du questionnaire.

Graphique 2.1 – Changements dans la recherche qui ont affecté les activités
Ampleur du changement en %



Qualification du changement en %

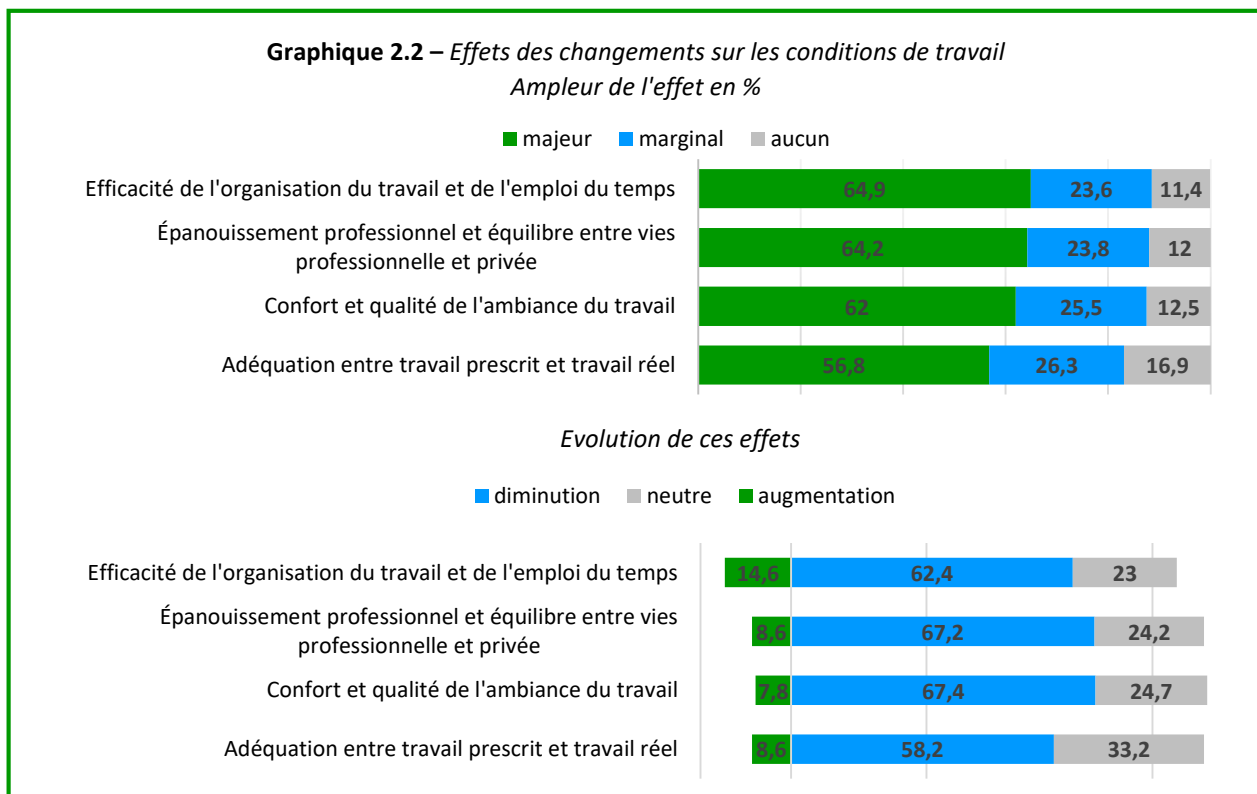


Sur cette série de propositions, le mode de financement de la recherche, les procédures administratives et l'accroissement du temps consacré à des activités autres que la recherche sont les points qui ont impacté de façon majeure les activités de recherche. A noter que la connexion à toute heure est aussi un facteur majeur d'impact. A contrario, les changements de mode de management et d'encadrement, la valorisation et l'encadrement des étudiants en stage semblent avoir peu changés. Sur ces mêmes questions, on retrouve les trois items que sont le mode de financement de la recherche, les procédures administratives et l'accroissement du temps consacré à des activités autres que la recherche qui recueillent plus de 80% de réponses négatives et très négatives, alors que les propositions telles que l'accueil de stagiaires, les modes de valorisation de transfert et de communication laissent un grand nombre de répondants avec un avis neutre. Un des points positifs qui ressort est la dématérialisation des activités alors que la connexion à toute heure qui avait impacté fortement les activités donne des réponses équilibrées entre effet négatif et positif.

L'analyse sur la totalité des réponses masque le détail par catégorie de personnels. Sur cette série de propositions, si les réponses sont assez homogènes que ce soit entre les hommes et les femmes, les permanents, les chercheurs et l'origine de l'établissement, les réponses des non-permanents diffèrent souvent de façon importante comme celles des non-chercheurs sur certaines questions spécifiques. Par exemple, si 80% de l'ensemble des réponses font état d'un changement majeur suite au mode de financement de la recherche, ce changement n'est qualifié de majeur que pour 43% des non-permanents et 58% des non-chercheurs. En revanche, la question des procédures administratives affecte également l'ensemble des personnels sans distinction.

Effets des changements sur les conditions de travail

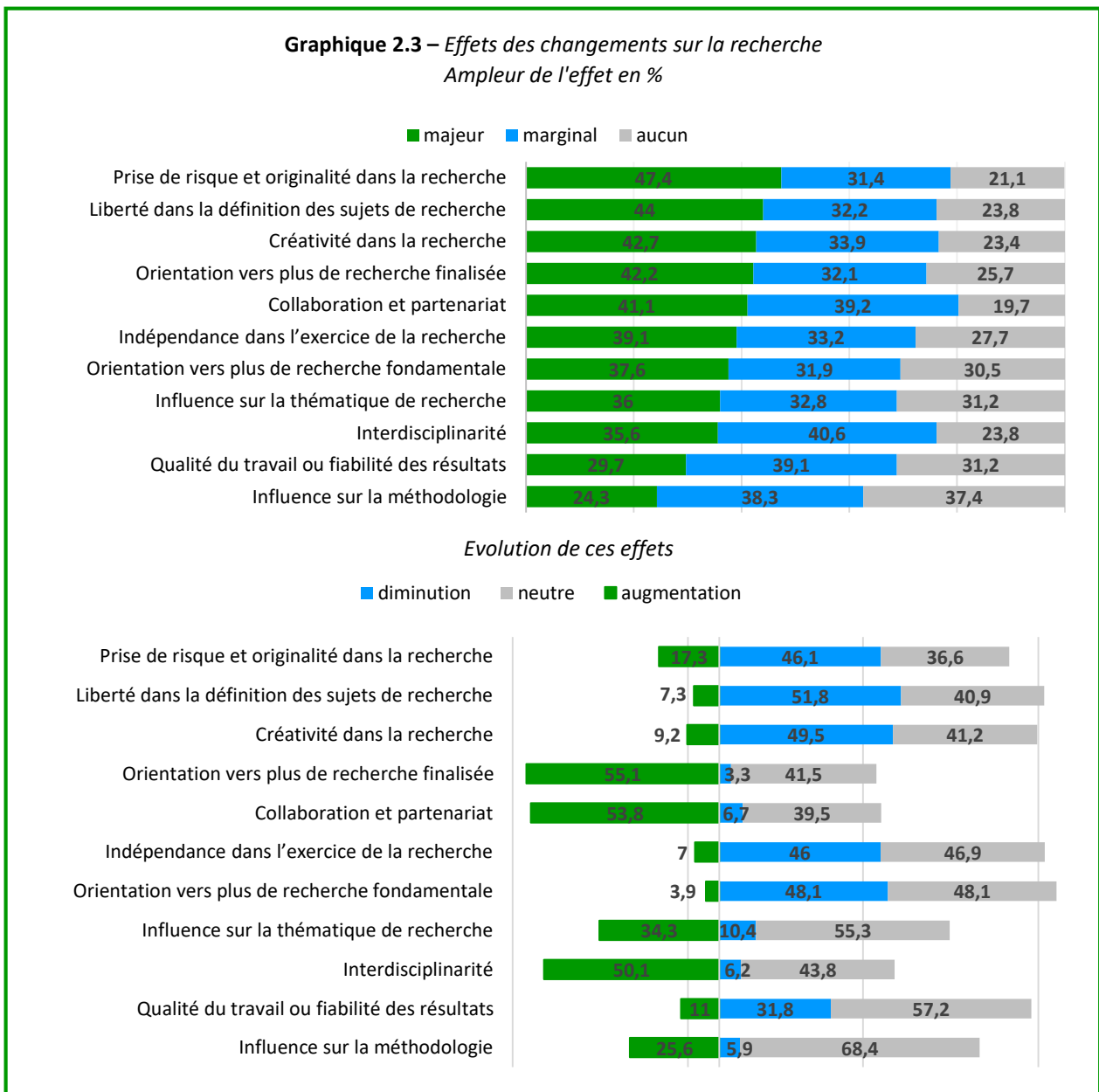
Tous les effets proposés sur les conditions de travail – l'efficacité de l'organisation du travail et de l'emploi du temps, l'épanouissement professionnel et l'équilibre en vie professionnelle et privée, le confort et qualité de l'ambiance au travail et l'adéquation entre travail prescrit et réel – apparaissent



particulièrement sensibles avec une ampleur majeure pour une large majorité des réponses. L'évolution de ces quatre effets montre une dégradation très nette de ces conditions de travail avec une diminution très forte, pour 58% à 67% des réponses, de ces critères.

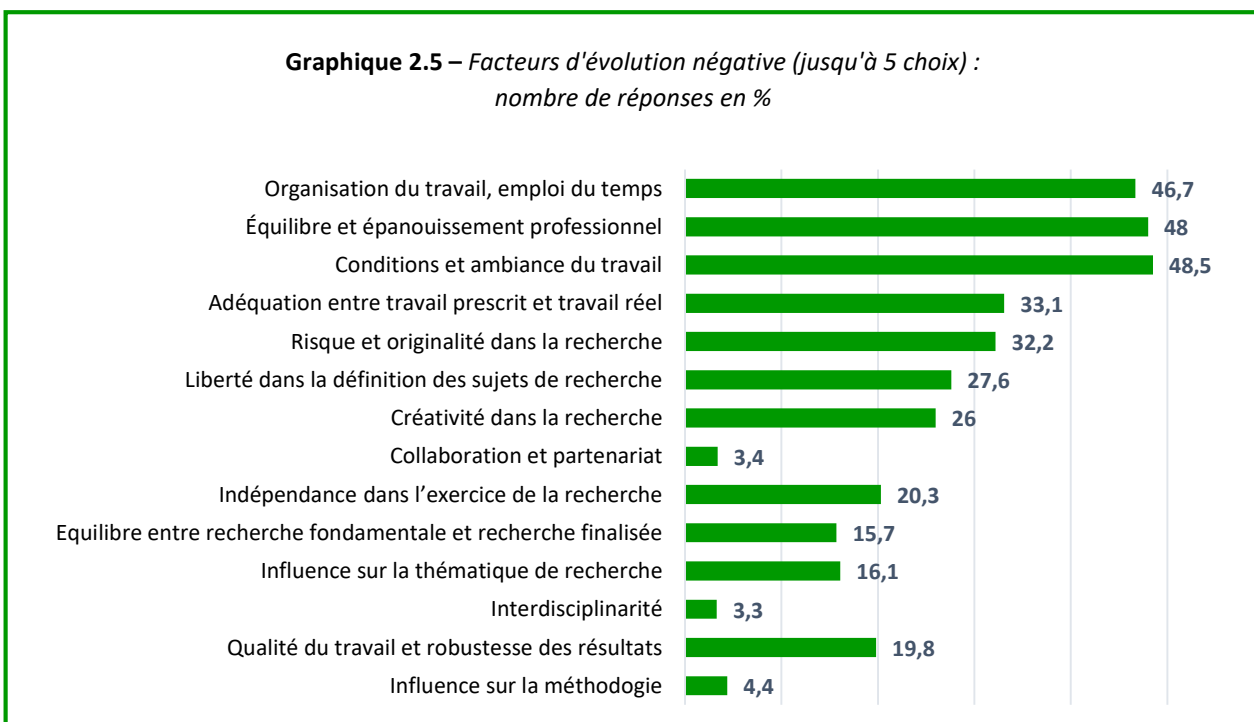
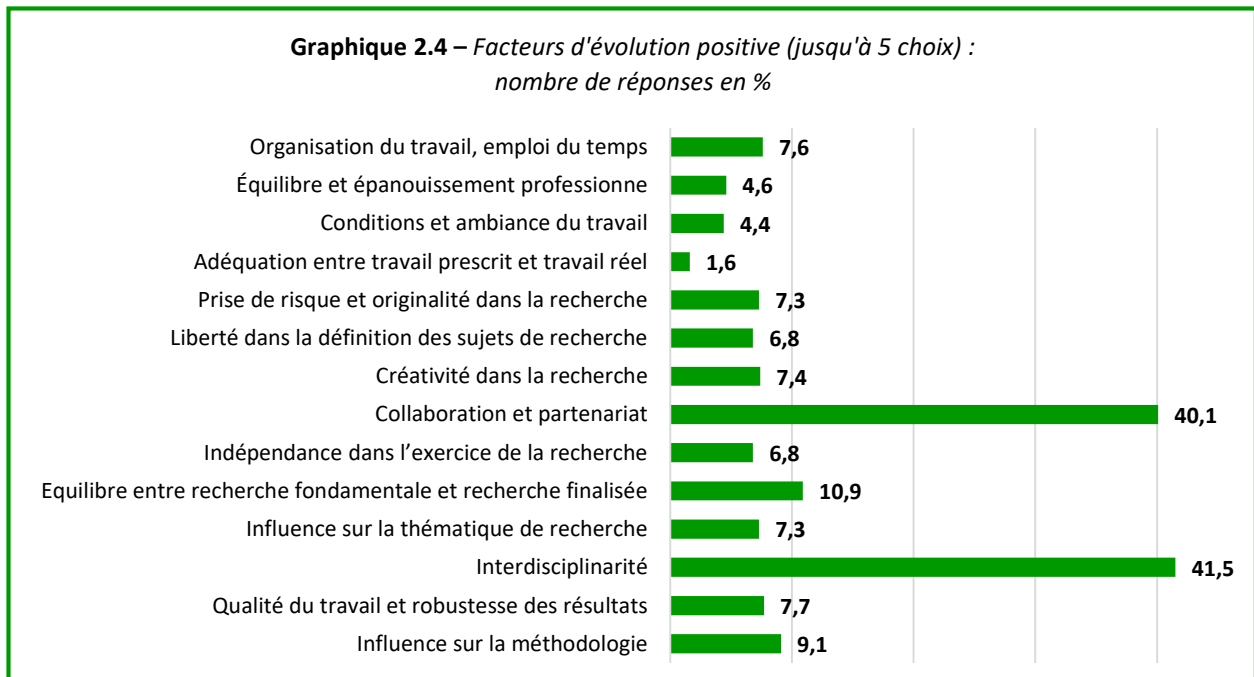
Effets des changements sur les activités de recherche

Tous les effets proposés sur les activités de recherche apparaissent d'une ampleur majeure pour 24% à 47%, sans distinction particulière entre les différents effets. En revanche, leur évolution montre des différences très significatives, avec d'abord une augmentation très nette de l'orientation vers plus de recherche finalisée, de l'interdisciplinarité et des collaborations et partenariats. On observe également une augmentation relative de l'influence sur la thématique de recherche et sur la méthodologie. Enfin, les réponses expriment une diminution très nette de la liberté dans la définition des sujets de recherche, de la créativité, de la recherche fondamentale, de prise de risque d'originalité et d'indépendance dans l'exercice de la recherche.



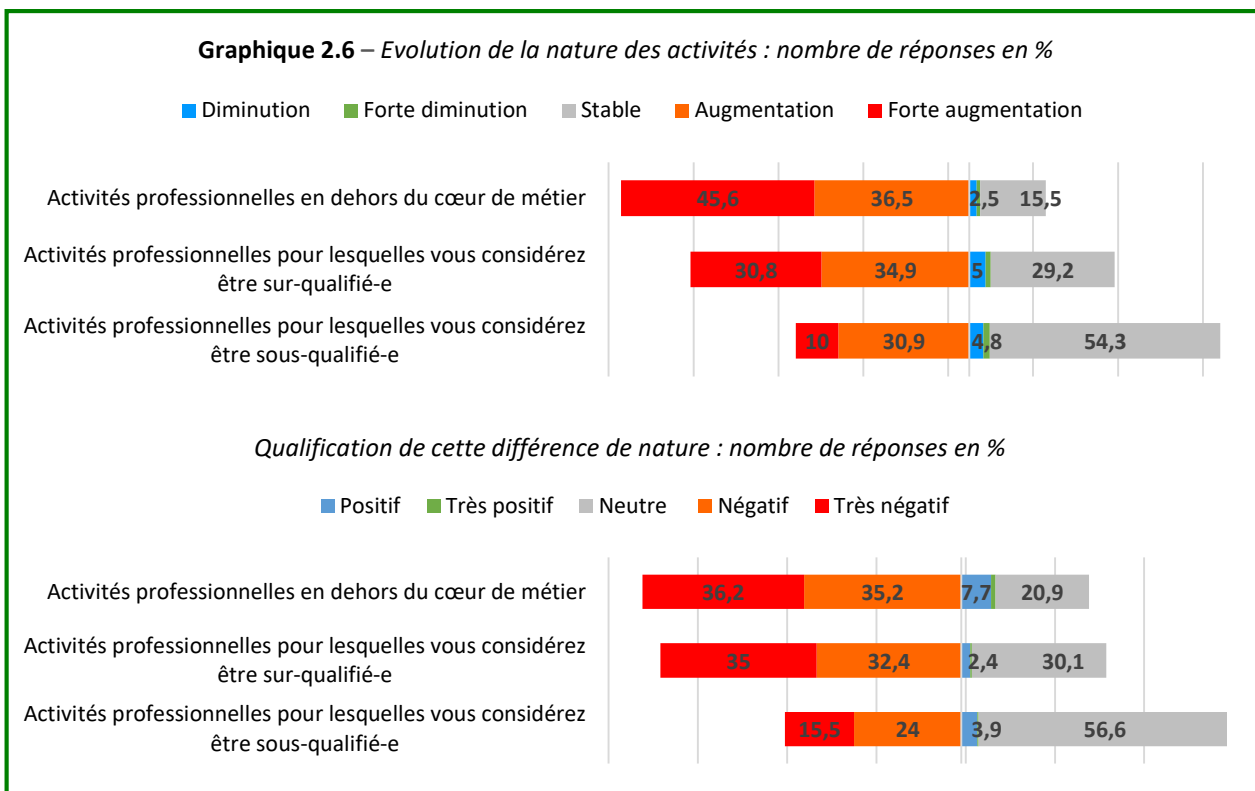
Facteurs d'évolution positive et négative

Ces données sont confirmées par les 2 graphiques suivants 2.4 et 2.5 où apparaissent clairement les 2 aspects positifs que sont la collaboration et le partenariat d'une part et l'interdisciplinarité d'autre part. Les réponses concernant les facteurs d'évolution négative sont plus diversifiées avec cependant les 4 items concernant les conditions de travail qui se démarquent nettement : organisation du travail, emploi du temps ; conditions et ambiance de travail ; équilibre et épanouissement personnel ; adéquation entre travail prescrit et travail réel.



Effets sur les métiers des changements dans la recherche

Les personnels de l'ESR peuvent être amenés à effectuer des tâches qui se situent en dehors de leur cœur de métier d'enseignant-chercheur, de chercheur, d'ingénieur ou de personnel d'appui à la recherche. Ces tâches peuvent être de différente nature (par exemple des tâches administratives plutôt que de la recherche), sous-qualifiées ou surqualifiées, ou peuvent engendrer une implication au titre de la vie privée (travail en dehors des heures professionnelles, dépenses personnelles, déplacements...).

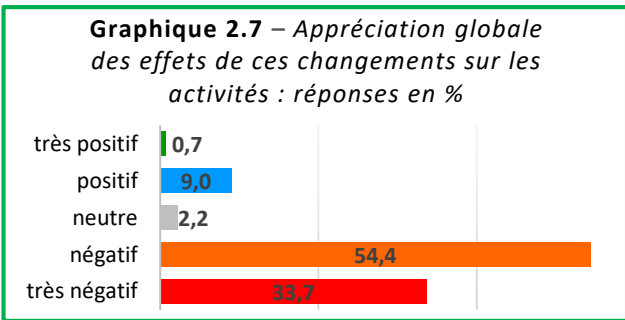


Les changements se caractérisent par une forte augmentation de tâches en dehors du métier en particulier celles pour lesquelles l'agent se considère comme surqualifié.

L'activité en dehors du cœur de métier a progressée pour la majorité des réponses (à plus de 80%) avec même 45% qui estiment qu'elle est en forte augmentation. Seul 1% des réponses considèrent qu'elle a diminué. La plupart (plus de 65%) considère que les activités pour lesquelles ils sont surqualifiés a augmenté alors que la question des activités pour lesquelles ils se considèrent sous-qualifié augmente mais pour 40% de réponses seulement, la majorité 54% estimant qu'elle reste stable. Les mêmes tendances sont observées par rapport à ces activités en augmentation qui s'avèrent pour la majorité très négatives ou négatives que ce soit pour les activités en dehors du cœur de métier (71%) ou nécessitant moins de qualifications (67%), celles pour lesquelles on se considère sous qualifié recueillant une majorité d'avis neutre.

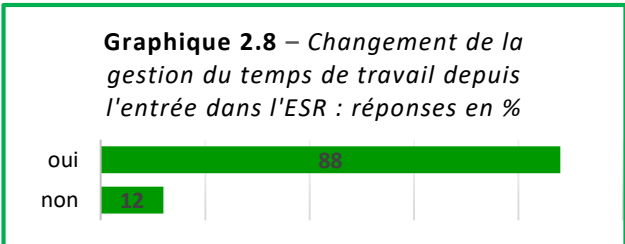
Appréciation globale des effets des changements dans la recherche

L'appréciation globale est majoritairement négative à très négative (88% des réponses), le taux d'appréciation globale positive étant à moins de 10%.

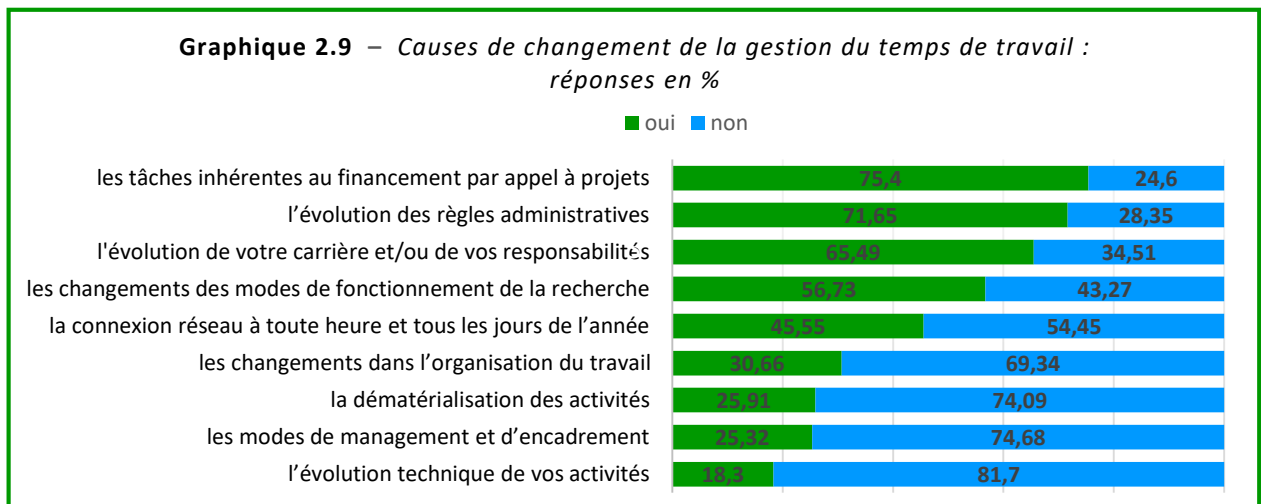


Evolution de la gestion du temps de travail

La gestion de votre temps au travail a-t-elle évolué depuis votre entrée dans l'enseignement supérieur et la recherche ? Les participants au questionnaires répondent « oui » à 88% sur 6142 réponses exprimées.

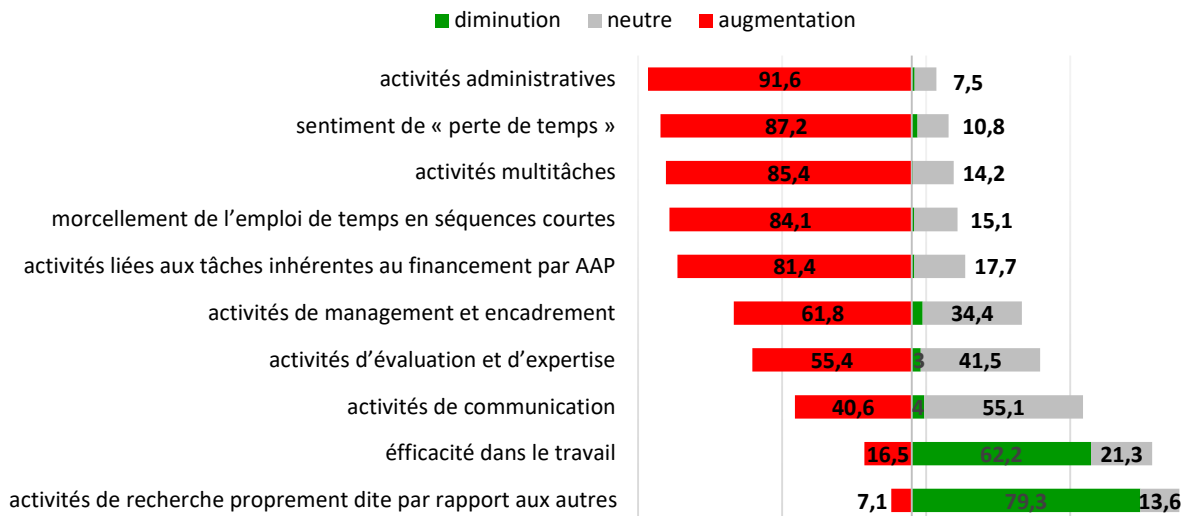


Parmi les 5200 réponses positives, les causes les plus fréquentes (plus 70% des réponses) sont les tâches inhérentes aux appels à projets, l'évolution des règles administratives, et l'évolution des carrières et des responsabilités (voir graphique 2.9). En revanche, la dématérialisation, les modes de management et les évolutions techniques n'ont pas modifié la gestion du temps (sans savoir si ça l'a améliorée).

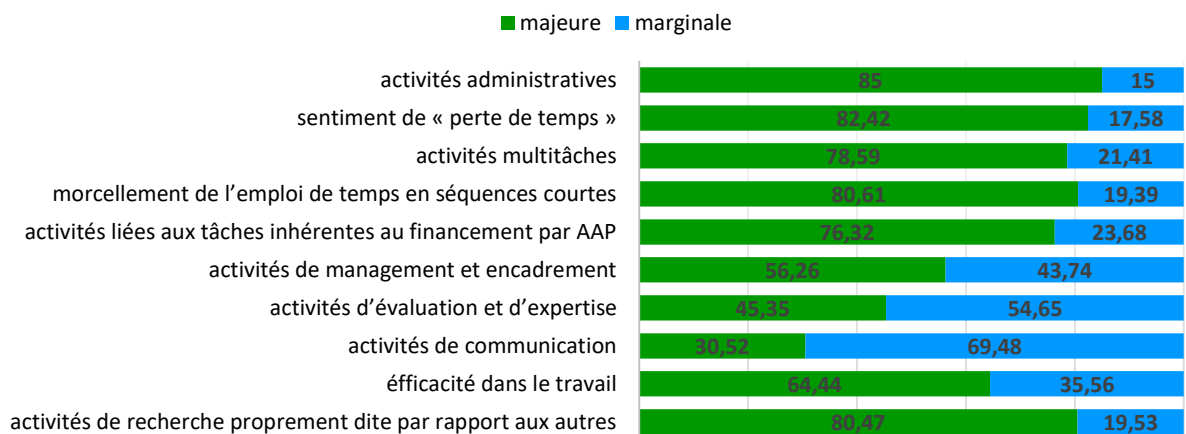


Le graphique 2.10 présente la manifestation des changements dans la répartition des activités, l'emploi du temps et la gestion du temps de travail, ainsi que leur évolution et leur ampleur. Les réponses aux questionnaires témoignent d'une diminution des activités de recherche par rapport aux autres activités (près de 80%) et de l'efficacité dans le travail (62%) et une augmentation de tous les autres manifestations proposées, notamment des activités administratives (plus de 90%), du sentiment de « perte de temps » (87%), des activités multitâches (85%) et du morcellement de l'emploi du temps (84%). L'ampleur de la plupart de ces manifestations s'avère majeure pour une très large majorité des répondants, en particulier les activités administratives pour 85% des répondants et le sentiment de « perte de temps » pour 82% des répondants. Seules les activités de communication et d'évaluation et d'expertise apparaissent marginales pour une majorité de répondants, avec respectivement 70% et 55%.

Graphique 2.10 – Evolution dans les activités, l'emploi du temps et dans la gestion du temps : réponses en %



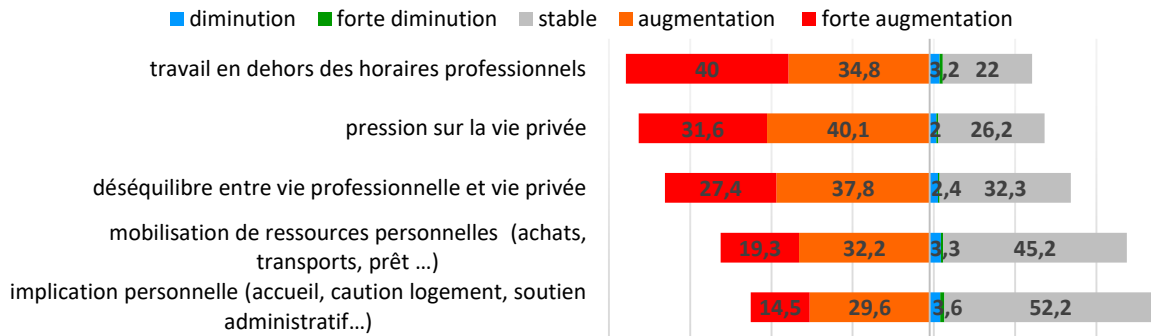
Manifestations des changements et leur ampleur dans l'emploi du temps et dans la gestion du temps : réponses en %



Effets des changements dans la recherche sur l'implication au titre de la vie privée

Le graphique 2.11 montre que les appels à projets ont un impact important – voire très important – sur la vie privée, qui est en augmentation ou très forte augmentation pour une majorité des 6200 réponses, quand seulement 2 à 3% des réponses font état d'une diminution. Une information qu'il serait intéressant de croiser avec la réponse des femmes par rapport à celle des hommes.

Graphique 2.11 – Causes de changement de la gestion du temps de travail : réponses en %



Synthèse de la partie 2 : les changements dans les activités en lien avec la recherche

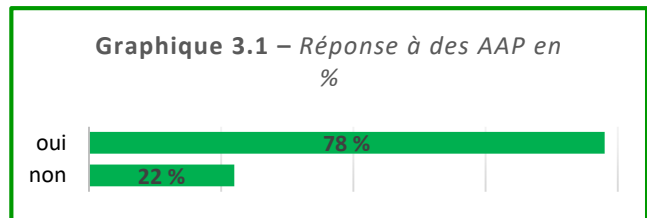
Les questions de la partie 2 qui traite des changements et des transformations des métiers et des conditions de travail dans la recherche révèle des tendances fortes sur un ensemble de réponses cohérentes, avec près de 90% d’avis négatifs ou très négatifs sur la globalité des changements et de leurs effets. Ce sont le mode de financement de la recherche, les procédures administratives et l’accroissement du temps consacré à des tâches autres qui sont les points les plus saillants et qui ont les effets les plus négatifs. L’impact de ces changements sur les conditions de travail est lourd et négatif : ce sont des activités en forte augmentation, souvent en dehors du métier et pour lesquelles une majorité de répondants se considère surqualifiés. Concernant l’impact sur les activités de recherche, les réponses expriment une diminution très nette de la liberté dans la définition des sujets de recherche, de la créativité, de la recherche fondamentale, de prise de risque d’originalité et d’indépendance dans l’exercice de la recherche. Les seuls facteurs d’évolution positive sont l’interdisciplinarité et les collaborations et partenariats. Les changements dans la recherche impactent directement la gestion du temps de travail et les réponses mettent en avant la complexité du dispositif administratif où plus de 80% soulignent l’augmentation des activités administratives, le sentiment de perte de temps, le fonctionnement multitâche ou le morcellement en séquences courtes. Les premières causes de ces changements dans la gestion du temps de travail apparaissent sont les tâches inhérentes au financement par appels à projets (pour 75% des réponses) et l’évolution des règles administratives (pour plus de 70%). Ces transformations s’accompagnent pour le plus grand nombre par une augmentation importante du travail en-dehors des horaires professionnels et une pression sur leur vie privée induisant un fort déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée.

4.3 – Partie 3 : implication dans les appels à projets

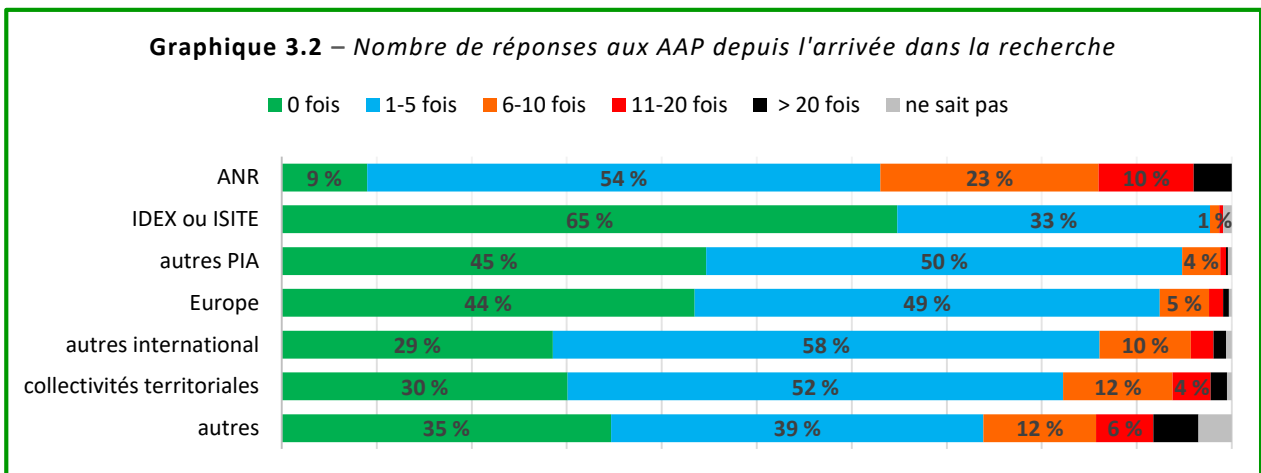
Dans cette partie, seules les 6911 réponses complètes au questionnaire sont considérées afin d’avoir le même échantillon de répondants jusqu’à la fin du questionnaire.

Nombre de réponses aux appels à projets par les personnels

Une grande majorité des personnels disent avoir déjà répondu à des appels à projets (78 % des exprimés ; 82% chez les hommes et 72% chez les femmes). Les taux les plus faibles sont pour les agents non permanents (31%) ou travaillant sur des activités déclarées comme n’étant pas de recherche (24%).



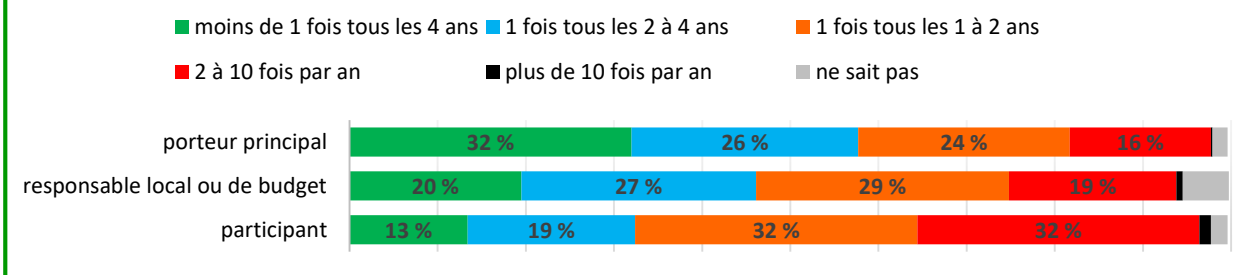
Parmi celles et ceux qui ont répondu à des appels à projets (AAP), près de 90% ont répondu à des appels de l’ANR dans leur carrière (hors programme d’investissement d’avenir (PIA)), le plus souvent avec 1 à 5 réponses (54%, en bleu sur le graphique 3.2). Notons que 14% disent avoir répondu plus de 10 fois ! Pour les autres programmes, la distribution est quasiment bimodale, avec soit aucune réponse (en vert sur le graphique 3.2) à des AAP, soit de 1 à 5 réponses (en bleu sur le graphique).



Les personnels qui ont répondu à des AAP en tant que porteur principal (première ligne sur le graphique 3.3), la distribution est légèrement décroissante avec la fréquence. Aucune influence du genre sur cette distribution n’a été observée. Cependant, il est notable que les 23% de personnels qui répondent le plus souvent concentrent plus de réponses aux AAP que les 75% de personnels qui répondent le moins souvent. Enfin, 32% des répondants disent avoir répondu comme porteur à une fréquence inférieure à 1 une fois tous les 4 ans.

Parmi celles et ceux qui ont répondu à des AAP en tant que responsable local ou responsable de budget, la distribution est différente, croissant vers un "plateau" : 56% des personnels répondent aux AAP avec une responsabilité locale 1 fois tous les 1 à 4 ans (en bleu et orange sur la deuxième ligne du graphique 3.3). La distribution décroît à plus haute fréquence. Mais encore une fois, les 20% qui répondent plus de 2 fois par an concentrent plus de demandes de financement que l’ensemble des autres personnels.

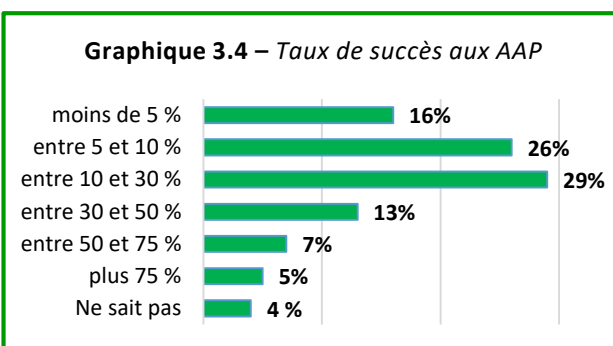
Graphique 3.3 – Fréquence des réponses aux AAP en fonction de la responsabilité



Les personnels qui ont répondu à des AAP en tant que « simple » participant sont près d'un tiers (32%) sont impliqués 2 à 10 fois par an dans des demandes de financement (en rouge sur la troisième ligne du graphique 2.3.3).

Nombre de succès aux appels à projets par les personnels

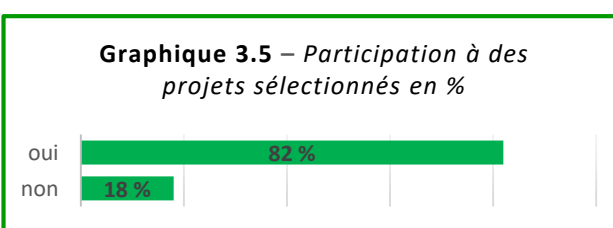
Une proportion de 42% de celles et ceux qui ont répondu à des AAP estiment que leur taux de succès est inférieur à 10%, ce qui représente une proportion significative (2 premières lignes du graphique 3.4). Seuls 12% estiment que leur taux de succès est supérieur à 50% (5^{ème} et 6^{ème} lignes du graphique 3.4) et 25% que leur taux de succès est supérieur à 30%. Il faut noter une très grande concentration des succès aux appels à projets : les 5% de personnels déclarant un taux de succès

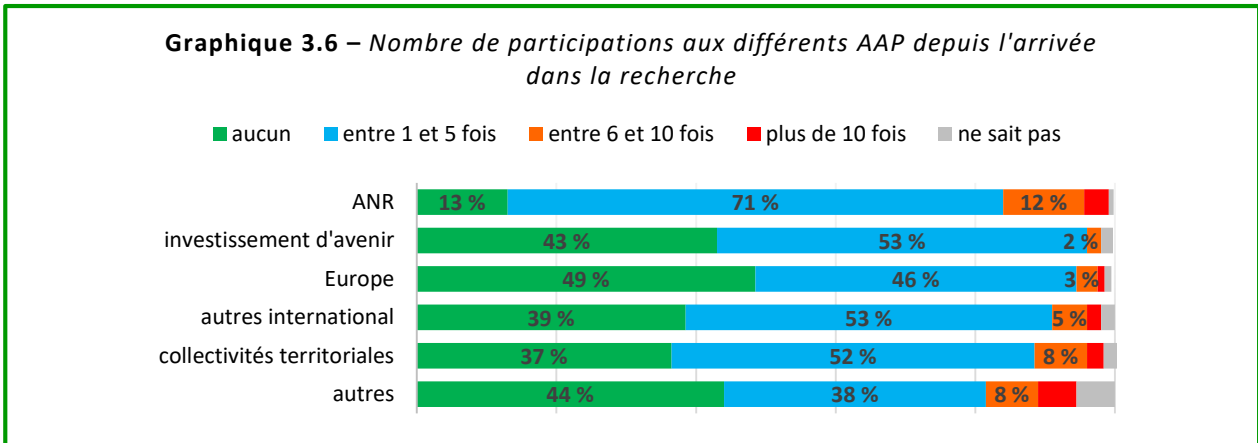


supérieur à 75% concentrent plus de projets financés que les 42% de personnels déclarant un taux de succès inférieur à 10% ; c'est également le cas pour chacun des deux groupes déclarant un taux de succès entre 30% et 50% et entre 50% et 75%, si bien que les 25% de personnels avec un taux de succès supérieur à 30% concentrent plus de 3 fois plus de projets que les 42% de personnels déclarant un taux de succès inférieur à 10%.

Participation à des projets sélectionnés par des AAP

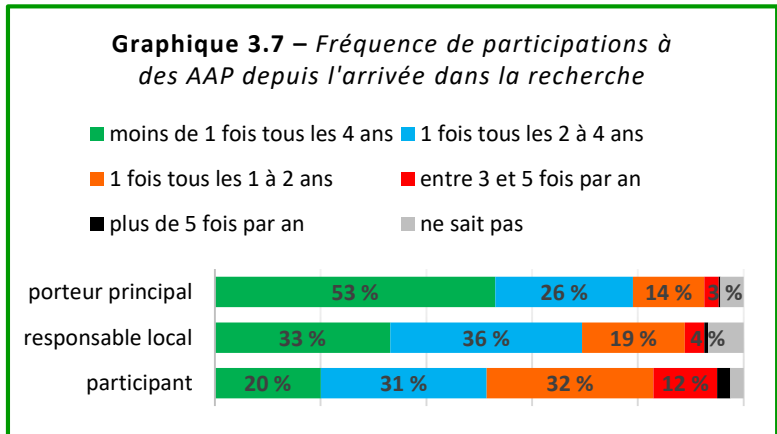
Le taux de personnel indiquant une participation à des projets sélectionnés s'élève à 82%, soit 4 points de plus que le taux de répondants à des AAP. Des collègues sont donc invité-es à participer à des AAP après leur sélection sans avoir participé à la préparation du projet. Comme dans le cas du graphique 3.1, les taux les plus faibles sont pour les agents non permanents (53%) ou travaillant sur des activités déclarées comme n'étant pas de recherche (41%). Ces taux sont cependant significativement supérieurs à ceux des répondants aux AAP, ce qui signifie que ces agents sont bien sollicités *a posteriori* pour participer à des AAP sélectionnés.





Selon la catégorie d'AAP, la très grande majorité des réponses (de 80% à 95%) se répartit entre 0 et 5 participations à un projet sélectionné, avec un certain équilibre entre aucune participation et entre 1 et 5 participation, excepté pour les projets sélectionnés par l'ANR (hors PIA) où la grande majorité déclare entre 1 et 5 participations, avec 71% des cas contre 13% pour aucune participation (en bleu et vert sur la première ligne du graphique 3.6). Il est rappelé que cette question est restreinte aux agents qui ont participé à des AAP sélectionnés : les 13% précités ont donc participé à des AAP d'autres catégories que les ANR.

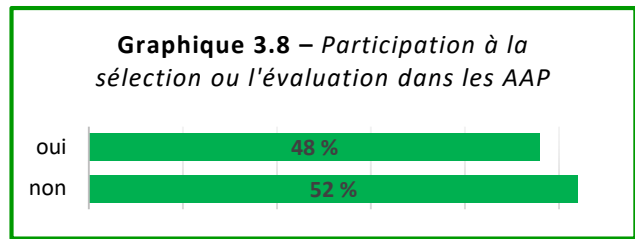
Pour celles et ceux qui ont participé à des projets en tant que porteur principal, l'histogramme est décroissant avec la fréquence (première ligne du graphique 3.7), ce qui semble cohérent avec le graphique 3.3 pour les porteurs de projets au moment de la candidature. Il faut de nouveau noter une grande concentration, les 17% déclarants plus de 1 projet par an comme porteur principal pilotant plus de projets que



les 79% déclarants moins de 1 projet tous les deux ans, et bien plus que les 53% déclarant avoir été porteurs d'un projet avec une fréquence inférieure à 1 fois tous les 4 ans. En tant que responsable local.e, l'histogramme des proposant ("plateau" entouré de 2 pics plus bas) fait place à un "plateau" à basse fréquence correspondant à 69% des réponses (2^{ème} ligne du graphique 2.3.7) : la grande majorité participe donc à au plus 1 AAP tous les 2 à 4 ans, en tant que responsable local.e. De nouveau, ces réponses témoignent d'une concentration de la majorité des projets parmi les 23% de personnels déclarant plus de projet par an. Parmi celles et ceux qui ont répondu à des AAP en tant que « simple » participant, la distribution comporte un "plateau" sur lequel 63% déclarent une simple participation à un AAP 1 fois tous les 1 à 4 ans (en bleu et orange sur la 3^{ème} ligne du graphique 3.7). Dans ce cas la distribution est moins concentrée.

Participation à la définition, l'évaluation et la sélection dans les AAP

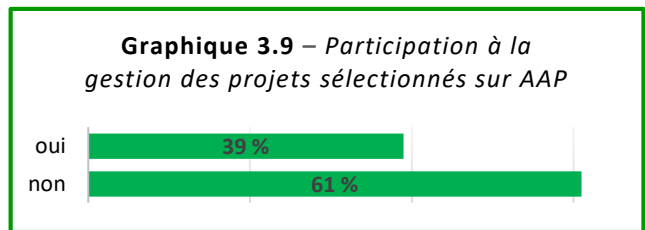
La proportion de personnels déclarant participer à la définition, l'évaluation et la sélection s'élève à 48%, avec une différence à noter sur le genre : 52% chez les hommes et seulement 41% chez les femmes. L'influence des autres critères est très faible, sauf pour les deux catégories déjà citées aux questions des graphiques 3.1 et 3.5, où la participation est extrêmement faible : ces proportions sont de seulement 5% pour les non permanents et de 9% pour les agents ne déclarant pas d'activité de recherche.



Le rôle le plus fréquent est la participation à l'évaluation des dossiers, avec moins de 1 fois par an pour 65% des réponses et plus de 2 fois par an pour 28% des réponses.

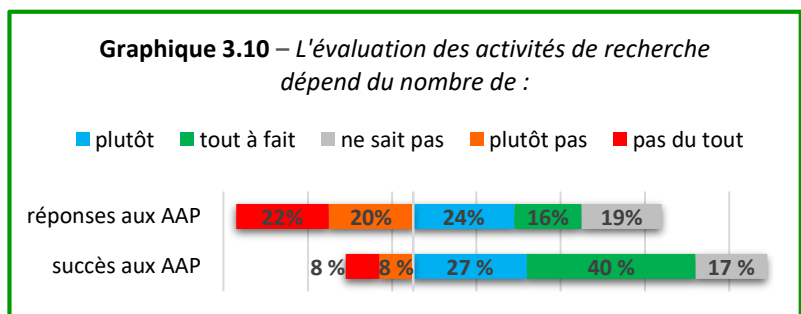
Participation à la gestion des projets sélectionnés par les AAP

Le taux de personnels déclarant avoir participé à la gestion des AAP sélectionnés est de 39%, avec cette fois, une seule catégorie qui se distingue des autres : les non-permanents sont les seuls bien en deçà, avec seulement 15% de participation à la gestion des AAP. La participation la plus fréquente à la gestion des projets consiste en la rédaction de rapports, avec 81% des personnels (parmi les 39% ayant répondu « oui » sur la graphique 3.9) déclarant une participation au moins 1 fois tous les 4 ans, et 54% déclarant une contribution supérieure à 1 fois tous les 2 ans. La gestion des ressources humaines arrive ensuite, avec 72% de participation au moins 1 fois tous les 4 ans (et plus de 3 fois par an pour 18% des répondants), avant la gestion financière avec 67% au moins 1 fois tous les 4 ans (et plus de 3 fois par an pour 15% des répondants).



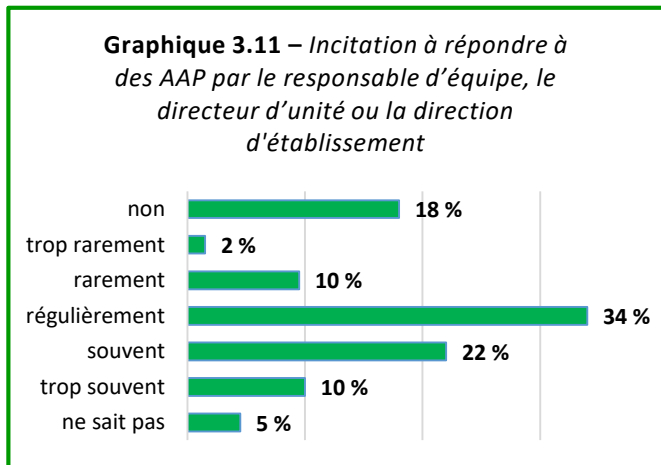
Relation entre évaluation des activités de recherche et les AAP

Les participants au questionnaire sont partagés sur la relation entre l'évaluation et le nombre de réponses aux AAP, entre celles et ceux qui pensent que leur évaluation dépend (faiblement ou fortement) du nombre de réponses à des AAP (40% ; en bleu et vert sur la 1^{ère} ligne du graphique 3.10) et les autres qui pensent le contraire (42% ; en rouge et orange). A noter que 19% ne savent pas s'il y a une influence, ce qui pourrait être significatif.



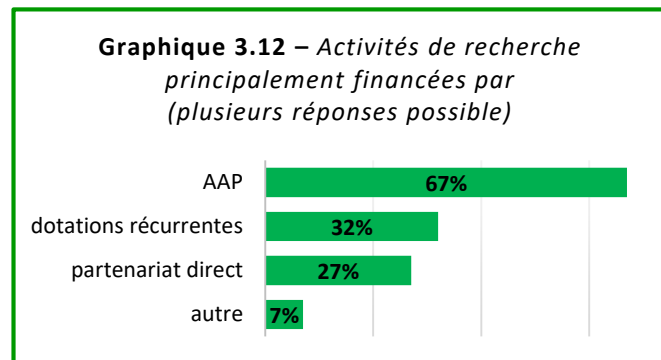
Pour la relation entre l'évaluation et le taux du succès aux réponses aux AAP, l'histogramme montre une tendance très nette, avec 67% des répondants qui estiment que l'évaluation de leur activité dépend de leur taux de succès aux AAP (en bleu et vert sur la 2^{ème} ligne du graphique 3.10) et même 40% qui n'ont aucun doute sur le lien entre l'évaluation et le taux de succès. Seuls 8% estiment que leur évaluation ne dépend pas du tout du taux de succès aux AAP et 17% ne savent pas, ce qui est proche du cas précédent.

Le graphique 3.11 illustre le fait que 66% des répondants estiment que les responsables d'équipe ou d'unité les incitent à répondre à des AAP : régulièrement pour 34%, souvent pour 22% et trop souvent pour 10%. Seuls 18% répondent n'être pas incité-es du tout. Une fois encore, les non-permanents et les agents dont ne déclarant pas d'activité de recherche se distinguent, étant bien moins sollicités par leur hiérarchie pour répondre à des AAP, avec seulement un peu plus de 30% se disant sollicités au moins régulièrement. Au niveau des établissements, les agents des EPIC se disent plus nombreux en proportion à estimer qu'ils sont trop souvent incités à répondre à des AAP : ils sont 28% contre seulement 11% et 8% pour les agents des universités et des EPST, respectivement.



Financement des activités de recherche et les AAP

Les activités de recherche sont principalement financées par les appels à projets pour 67% des répondants (graphique 3.12), loin devant les dotations récurrentes (32%) et les partenariats directs (27%). Les universitaires se disent un peu moins financés principalement par les AAP que les agents des EPIC et des EPST (10 points de moins). Les répondants avaient la possibilité de choisir plusieurs réponses, la somme des pourcentages s'élevant à 133% : en normalisant à 100%, les résultats seraient plus de 50% financés principalement par AAP, 24% par dotations récurrentes, 20% en partenariat direct et 5% pour les autres financements.



Une question semblable a été posée dans une autre partie du questionnaire, c'est-à-dire dans un contexte différent, et sans la possibilité de choisir plusieurs réponses possibles. Les réponses à cette autre question, présentées sur le graphique 5.1, sont cohérentes celles-ci du graphique 3.12. d'après le graphique 5.1, les activités de recherche sont financées à 57% par des AAP, 25% par des dotations récurrentes, 13% par du partenariat direct et 4% par d'autres financements.

Synthèse de l'implication dans les appels à projets

Les réponses aux questions sur l'implication des personnels dans les appels à projets montrent que ce système de financement est généralisé et présent dans tous les aspects en lien avec les activités de recherche.

Une grande majorité des personnels déclarent avoir déjà répondu à des appels à projets (78 % des exprimés), dont plus de la moitié répondant au moins une fois par an. Ces proportions sont encore plus importantes pour les personnels permanents et (ou) qui exercent des activités de recherche. Le taux de succès aux appels à projets apparaît très inégal : les 12% de répondants qui estiment leur taux de succès

supérieur à 50% concentrent au moins deux fois plus de projets sélectionnés que les 42% des répondants qui estiment leur taux de succès inférieur à 10%.

La proportion de personnels indiquant une participation à des projets sélectionnés s'élève à 82%, soit 4 points de plus que le taux de répondants à des AAP. En amont, 48% des répondants déclarent avoir participé à la définition, l'évaluation et la sélection, avec un rôle le plus fréquent dans l'évaluation des dossiers. En aval, 39% des répondants déclarent avoir participé à la gestion des AAP sélectionnés, avec un rôle le plus fréquent dans la rédaction de rapports, puis dans la gestion des ressources humaines, et enfin, dans la gestion financière.

Les participants au questionnaire estiment que l'évaluation de leurs activités de recherche dépend du succès aux appels à projets (67% sont d'accord contre 16% qui ne sont pas d'accord), et sont partagés sur l'influence sur l'évaluation du simple fait de répondre aux appels à projets. Une majorité de 66% des répondants déclarent être incités à répondre aux appels à projets par leurs responsables d'équipe ou d'unité, ou leur direction d'établissement, les agents des EPIC étant encore plus concernés.

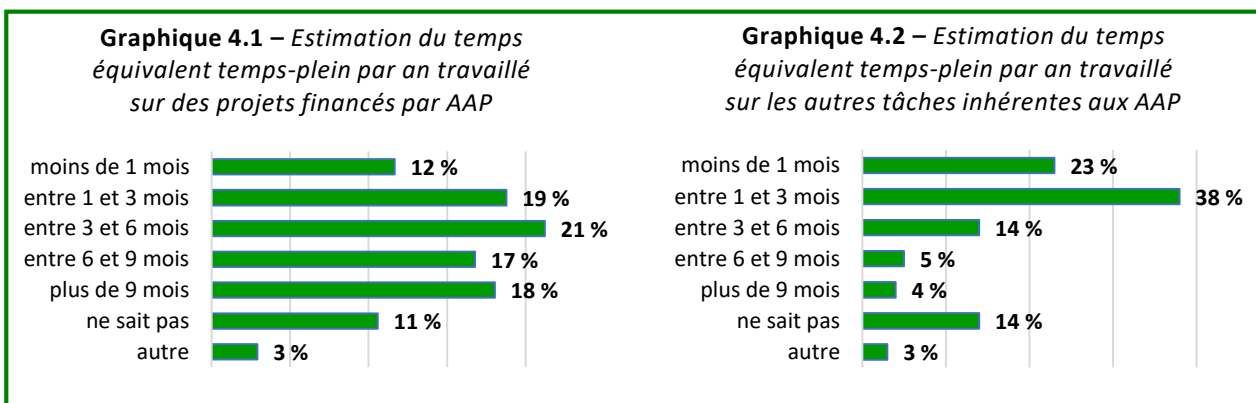
Enfin, les répondants estiment que le financement de leurs activités de recherche se répartit en moyenne entre 57% d'appels à projets, 25% de dotations récurrentes, 13% de partenariat direct et 4% d'autres financements.

2.4 – Partie 4 : l'impact des appels à projets sur l'emploi du temps

Cette partie présente les réponses aux questions visant à caractériser l'impact des appels à projets sur l'emploi du temps. Les 7803 réponses de cette partie du questionnaire sont prises en compte et les nombres de réponses exprimées se situent donc entre 3000 et 7200 suivant les questions (certaines questions étaient réservées aux personnels ayant participé à seulement certaines activités liées aux AAP). Les questions de cette partie proposent d'estimer le temps passé dans les différentes activités en lien avec les AAP, mais aussi de qualifier le temps passé à répondre aux APP en répondant par « pas du tout d'accord », « plutôt pas d'accord », « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord ».

Sur le temps consacré à travailler sur des fonctions en lien avec des projets financés sur AAP

Le graphique 4.1 montre que 56% de répondants (sur plus de 7000 réponses) indiquent travailler plus de 3 mois par an sur des projets financés par des AAP, le temps moyen passé estimé étant de 4,2 mois (35% du temps annuel d'après l'insert a) du graphique 4.5). Parmi ces répondants, les non-permanents se distinguent en déclarant à 39% (sur 284 réponses) travailler plus de 9 mois par an sur des projets financés par des AAP, une valeur nettement supérieure à celle des permanents, ce qui apparaît cohérent avec le fait que une part importante des non-permanents sont recruté-es via ces modes de financement.

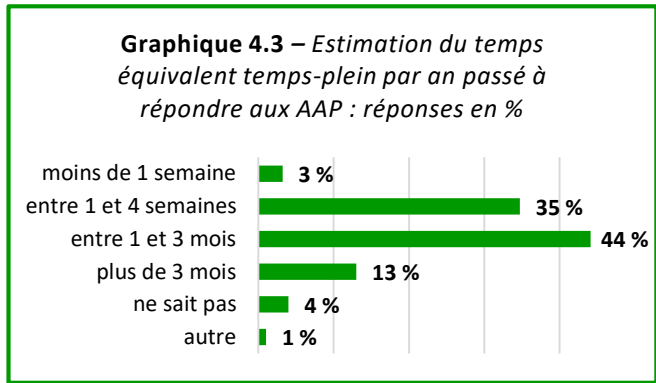


Concernant le temps passé sur les autres tâches inhérentes aux appels à projets, il est estimé à 3 mois en moyenne, 38% des répondants estimant y passer entre 1 mois et 3 mois ; les agent-es non-permanents semblant y passer moins de temps, 32% estimant y passer moins d'un mois. Globalement, pour 4190 de répondants, le pourcentage du temps de travail passé pour travailler sur l'ensemble des activités en lien avec des AAP est en moyenne de 24% du temps annuel, soit 2,9 mois (insert a) du graphique 4.5) .

Sur le temps consacré à répondre à des appels à projets

Plus de 5000 participants ont répondu à cette partie du questionnaire. Parmi les répondants, 44% estiment passer entre 1 et 3 mois par an à répondre à des appels à projet et 38% moins d'un mois (graphique 4.3). Lorsque cette question est posée en % de temps passé, l'estimation se situe en moyenne à 16% du temps (voir insert a) du graphique 4.5), soit 1,9 mois par an moyenne, avec 56% des réponses se situant entre 10% et 30% (entre 1,2 mois et 3,6 mois par an). Les résultats présentés dans les graphiques 4.3 et 4.5 sont donc cohérents, ce qui renforce la fiabilité de ces estimations.

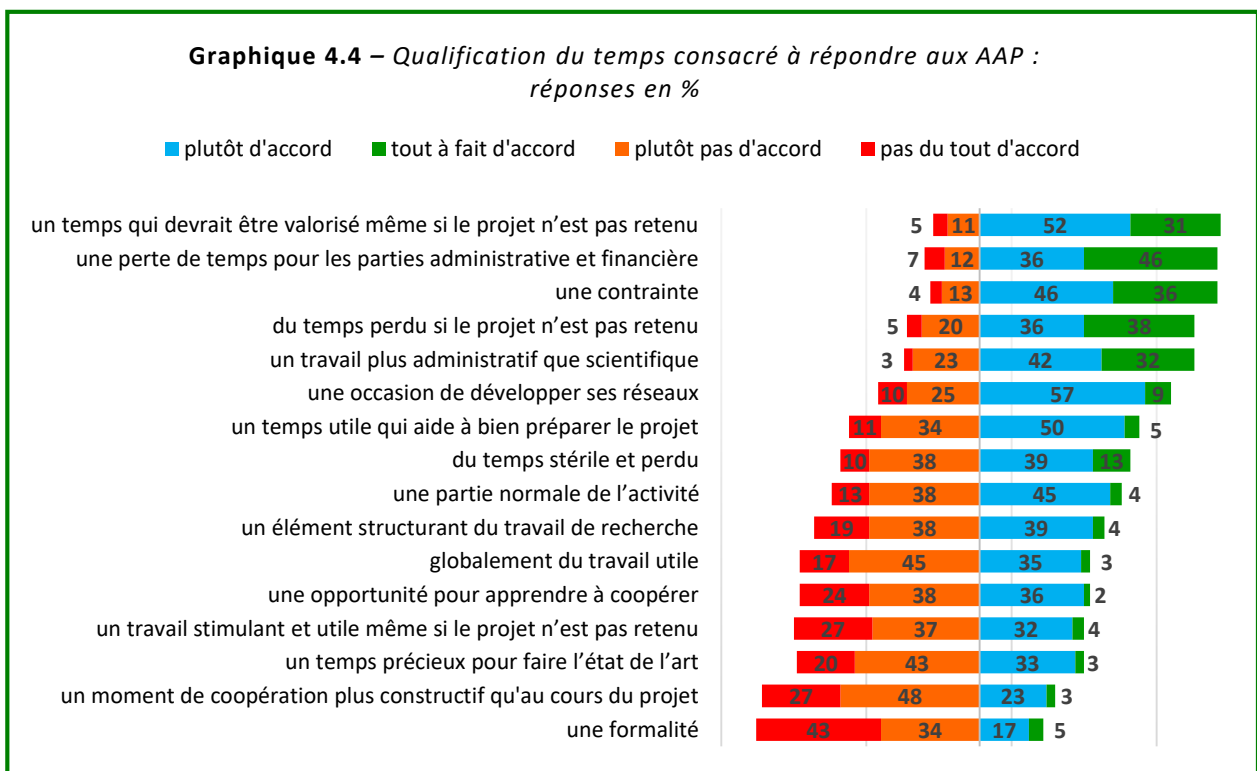
Sur la qualité du temps passé à répondre à des appels à projets (graphique 4.4) les avis sont très partagés. Les répondant-es estiment à 52% qu'il s'agit de temps stérile et perdu, et 48% n'étant pas d'accord ; 49% estiment que répondre à des AAP est une partie normale de l'activité, alors que ce n'est pas le cas pour 51% des répondant-es. Si 55% des répondant-es estiment que le temps consacré à répondre à des AAP est utile pour aider à préparer le projet, 45 % ne sont pas d'accord avec cette idée, dont 11% pas du tout d'accord. Plus globalement, une majorité de 57% des répondant-es ne considèrent pas ce temps de réponse à des APP comme un élément structurant de leur travail de recherche. D'autre part, les répondant-es estiment très largement (à 82%) perdre du temps avec les parties administratives et financière lorsqu'elles et ils répondent à des appels à projets.



Il est notable que la perception relativement médiane concernant la perception du temps consacré aux appels à projets (graphique 4.4) est fortement altérée lorsque l'on considère le fait que le projet est retenu ou pas : si le projet n'est pas retenu alors 64% des répondant-es ne considèrent plus ce temps comme stimulant et utile, et même 84% des répondant-es considèrent que dans ce cas, le temps passé à répondre à des AAP devrait être tout de même valorisé.

Lorsque l'on demande aux répondant-es comment elles et ils considèrent le temps consacré à répondre aux appels à projets, ce dernier est majoritairement perçu comme une contrainte (82%), et n'étant globalement pas du temps utile (62%), ni même un temps précieux pour faire l'état de l'art (63%). Si le projet n'est pas retenu, pour 75% des répondant-es, il s'agit alors de temps perdu. D'autre part, les répondant-es considèrent majoritairement le temps pour répondre aux AAP comme un travail plus administratifs que scientifique (74%) et qu'il ne constitue pas une formalité (78%).

Lorsque l'on demande aux répondant-es comment elles et ils considèrent le temps consacré à répondre aux appels à projets, ce dernier est majoritairement perçu comme une contrainte (82%), et n'étant globalement pas du temps utile (62%), ni même un temps précieux pour faire l'état de l'art (63%). Si le projet n'est pas retenu, pour 75% des répondant-es, il s'agit alors de temps perdu. D'autre part, les répondant-es considèrent majoritairement le temps pour répondre aux AAP comme un travail plus administratifs que scientifique (74%) et qu'il ne constitue pas une formalité (78%).



Par contre la majorité des répondant-es (65%) considèrent que c'est une occasion pour développer des réseaux. Pour autant, la majorité des répondant-es (75%) considèrent que le temps consacré à la réponse à l'AAP n'est pas un temps de coopération plus constructif que ce qui se passe ensuite au cours du projet. En fait, 62% des répondant-es ne considèrent pas ce temps comme une opportunité pour apprendre à coopérer.

Sur le temps passé à participer à des projets sélectionnés suite à des AAP

i) Les participant-es aux projets sélectionnés (entre 4500 et 5000 réponses)

Les répondant-es (plus de 4700 réponses) estiment consacrer en moyenne 35% de leur temps à participer aux projets financés par AAP (insert *a*) du graphique 4.5) ; si 15% des répondant-es estiment passer moins de 10% de leur temps, 46% estiment y passer entre 10 et 40% de leur temps.

Concernant plus spécifiquement le travail scientifique et technique, les participant-es à des projets sélectionnés estiment pour 47% d'entre elles et eux y consacrer plus de 3 mois à du travail et pour 34% entre 1 et 3 mois (insert *b*) du graphique 4.5). Une grande majorité des non-permanents (76%) y consacre plus de 3 mois ; c'est le cas aussi pour 52% et 56% des répondant-es respectivement des EPST et des EPIC.

Concernant le temps consacré à la gestion des ressources humaines, à l'encadrement et au management il est de moins d'une semaine pour 34% des répondant-es, de 1 à 4 semaines pour 32% des répondant-es et 34% y consacrent plus d'un mois, dont 11% plus de 3 mois (insert *c*) du graphique 4.5). Cette répartition est différente pour les non-permanents qui y consacrent moins d'une semaine pour la majorité d'entre elles et eux (58%). Le temps consacré par les participant-es aux projets à la gestion financière est de moins d'une semaine pour 56% d'entre elles et eux et de 1 à 4 semaines pour 33% (insert *d*) du graphique 4.5). Pour leur part, la majorité des non-permanent-es (77%) y consacrent moins d'une semaine. Le temps consacré au *reporting* des projets et à la communication par les participant-es est de 1 à 4 semaines pour 46% d'entre elles et eux ; il est de moins d'une semaine pour 30% et de plus d'un mois pour 24% des répondant-es (insert *e*) du graphique 4.5). Pour leur part, les non-permanents semblent y consacrer plus de temps, puisque 35% d'entre elles et eux déclarent y consacrer plus d'un mois. Les « autres activités » en tant que participant-es au projet correspondent pour 55% des répondant-es à moins d'une semaine (insert *f*) du graphique 4.5).

Les « autres activités » en tant que participant-es au projet correspondent pour 48% des répondant-es à moins d'une semaine et pour 31% à 1 à 4 semaines (insert *f*) du graphique 4.5).

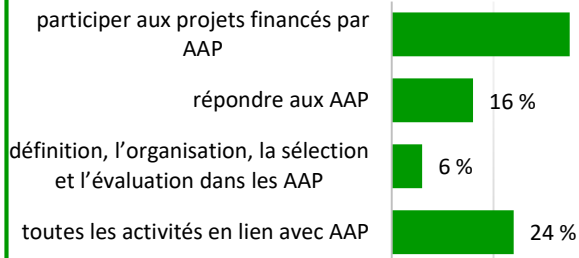
ii) Les responsables de projets

Les responsables de projets sélectionnés (environ 3800 réponses) estiment pour 45% d'entre elles et eux consacrer plus de 3 mois à du travail scientifique et technique et pour 28% entre 1 et 3 mois (insert *b*) du graphique 4.5).

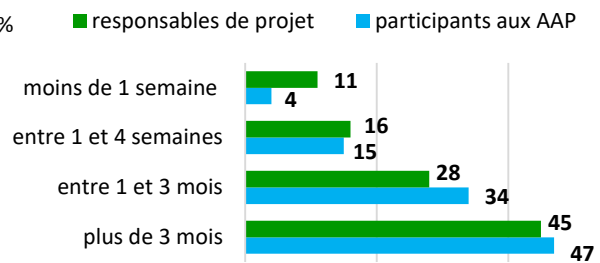
Concernant le temps consacré à la gestion des ressources humaines, à l'encadrement et au management il est de 1 à 3 mois pour 33% des responsables de projet et de plus de 3 mois pour 23% des répondant-es et de 1 à 4 semaines pour 29% d'entre elles et eux (insert *c*) du graphique 4.5). Pour ce qui est de la gestion financière, 44% des responsables y consacrent de 1 à 4 semaines, et moins d'une semaine pour 28% d'entre elles et eux ; 21% y consacrent tout de même 1 à 3 mois (insert *d*) du graphique 4.5). Le temps est consacré au *reporting* et à la communication par les responsables de projet est de 1 à 3 mois pour 30% d'entre elles et eux ; de 1 à 4 semaines pour 42% et de plus de 3 mois pour 10% des répondant-es (insert *e*) du graphique 4.5).

Graphique 4.5 – Temps annuel consacré aux différentes activités en lien avec les AAP

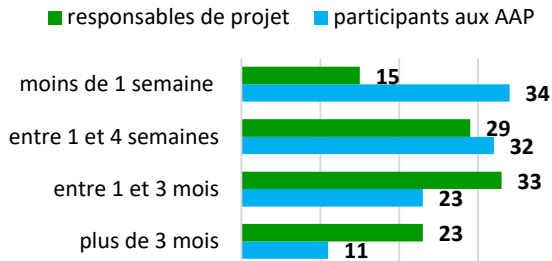
a) Estimation de la part du temps de travail annuel consacré à : moyenne en %



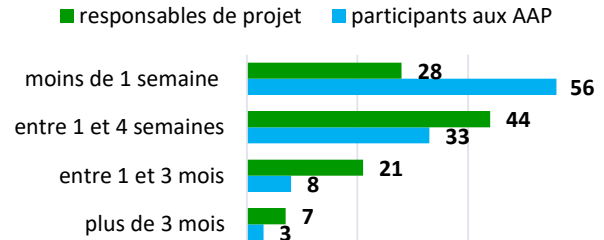
b) Temps consacré au travail scientifique ou technique : réponses en %



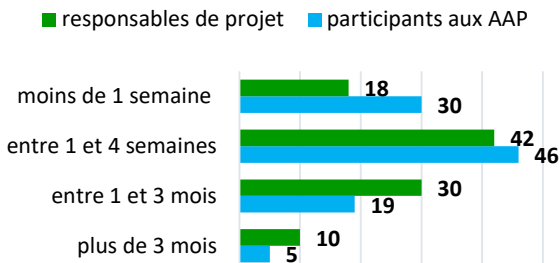
d) Temps consacré à la gestion des ressources humaines, encadrement et management : réponses en %



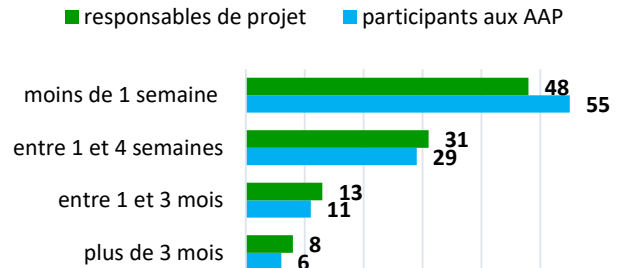
c) Temps consacré à la gestion financière : réponses en %



e) Temps consacré au reporting et à la communication : réponses en %



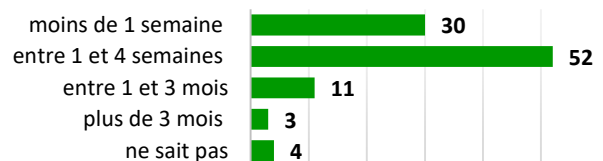
f) Temps consacré aux autres activités : réponses en %



Sur le temps passé à la participation à la sélection et ou l'évaluation dans les AAP

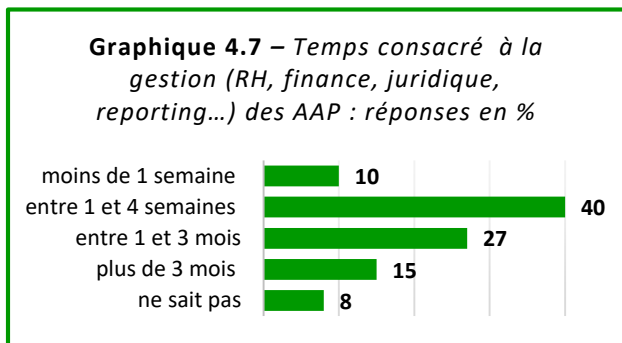
Sur un peu plus de 3000 répondant-es ayant participé à la sélection et ou l'évaluation dans les appels à projets, 52% déclarent y avoir passé de 1 à 4 semaines, 30% moins d'une semaine (graphique 4.6).

Graphique 4.6 – Temps consacré à la sélection et évaluation dans les AAP : réponses en %



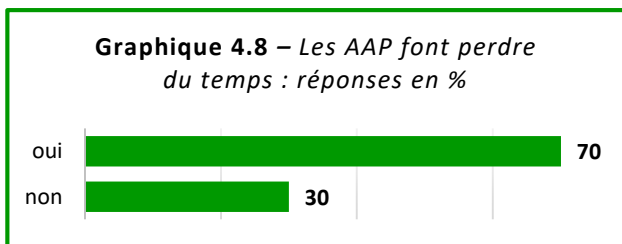
Sur le temps passé à la participation à la gestion des AAP

Sur un peu plus de 2400 répondant-es ayant participé à la gestion d'AAP, 40% déclarent y avoir passé de 1 à 4 semaines, 27% de 1 à 3 mois et 15% plus de 3 mois (graphique 4.7) ; il semblerait que les femmes y passent plus de temps que les hommes vu que 22% d'entre elles déclarent y passer plus de 3 mois, alors que seulement 10% des hommes déclarent la même chose.

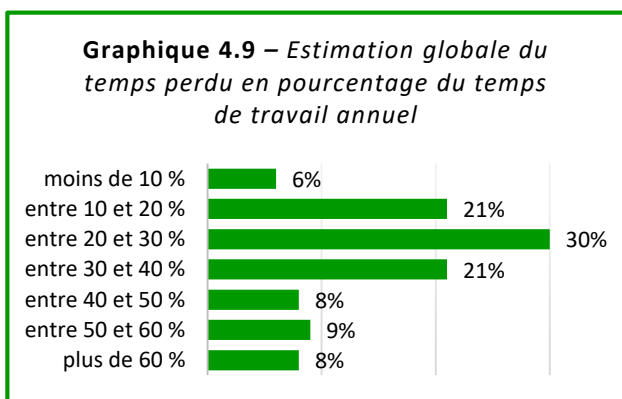


Sur la perception du temps passé pour les AAP par rapport au temps consacré aux autres missions

Sur les plus de 6500 répondant-es, 70% estiment que les AAP font « perdre du temps » par rapport au temps qui devrait être consacré aux autres missions (graphique 4.8). Cette répartition est assez homogène parmi les différents groupes de répondant-es, hormis dans le cas des non-permanents qui estiment à 59% ne pas perdre de temps (sur 242 réponses). Cette distinction peut être rapprochée du fait qu'une proportion importante des non permanents sont embauché-es via ces modes de financement et qu'il s'agit donc de l'objet principal de leur travail.



Lorsque l'on demande à celles et ceux ayant exprimé le fait de « perdre du temps » avec les AAP d'estimer la part de ce temps perdu, plus des deux tiers (71%) répondent entre 10 et 40% de leur temps, la moyenne étant estimée à 28% du temps annuel (graphique 4.9), ce qui correspond à 3,4 mois par an.



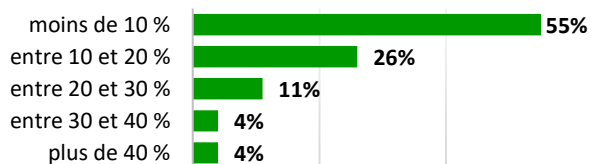
Le « temps perdu » dans la participation à des AAP est de moins de 10% pour 55% des répondants et entre 10 et 30% pour 37% d'entre elles et eux (insert a) du graphique 4.10).

Le « temps perdu » dans la définition, l'organisation, la sélection et ou l'évaluation des AAP est de moins de 10% pour 59% des répondant-es et entre 10 et 30% pour 35% d'entre elles et eux (insert b) graphique 4.10). À noter que le temps passé à ces tâches par les répondant-es est estimé en moyenne à 6% de leur temps (insert a) du graphique 4.5).

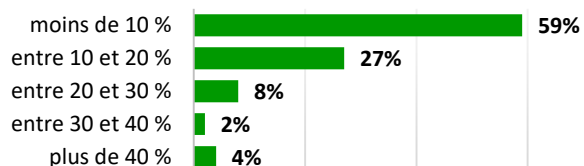
Enfin, le « temps perdu » dans la gestion (RH, finance, rapport, compte-rendu) des AAP est de moins de 10% pour 46% des répondants et entre 10 et 30% pour 45% d'entre elles et eux (insert c) du graphique 4.10). Globalement le temps perdu lié à la multiplicité et la fragmentation des tâches associées aux AAP est de moins de 10% pour 43% des répondant-es et entre 10 et 30% pour 45% d'entre elles et eux (insert d) du graphique 4.10)

Graphique 4.10 – Estimation du temps perdu en pourcentage du temps de travail annuel

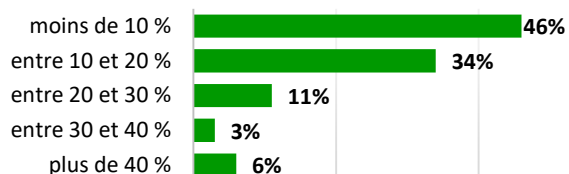
a) dans la participation aux projets financés par un AAP



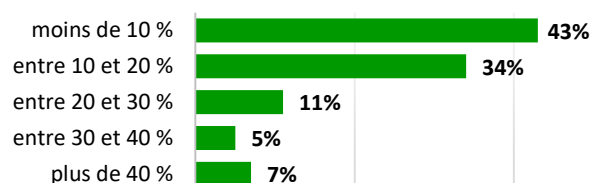
b) dans la définition, l'organisation, la sélection et l'évaluation des AAP



c) dans la gestion (RH, finance, juridique, rapports...) des AAP



d) dans la multiplicité et la fragmentation des tâches associées aux AAP



Synthèse de la partie 4 : impact des appels à projets sur l'emploi du temps

Cette partie du questionnaire s'intéressait d'une part à la quantification du temps passé dans les activités en lien avec les appels à projets, mais aussi à la perception de l'utilité de ce temps.

Une large majorité des répondantes et répondants (70%) déclarent que les appels à projets font « perdre du temps » par rapport au temps qui devrait être consacré aux autres missions, et estiment en moyenne ce « temps perdu » à 28% du temps annuel (3,4 mois par an). Rapporté à l'ensemble des personnels, c'est-à-dire y compris avec les 30% déclarant ne pas perdre de temps avec les AAP, le « temps perdu » représente près de 20% du temps de travail, soit 2,4 mois par an. Tous les activités en lien avec les appels à projets contribuent à ce sentiment de « temps perdu ».

Le temps passé à répondre à des appels à projets est en moyenne de 1,9 mois par an, et en ajoutant les autres activités en marge des appels à projets le temps moyen atteint 2,9 mois par an (24%). Une courte majorité considère le temps passé à répondre aux appels à projets comme utile pour la préparation du projet. Cependant ce temps n'est pas considéré comme un élément structurant du travail de recherche, mais plutôt comme une contrainte. Les parties administrative et financière sont très majoritairement considérées comme de la perte de temps. En revanche, la majorité des répondantes et répondants estiment que c'est une occasion pour développer des réseaux, sans pour autant considérer ce temps comme une opportunité pour apprendre à coopérer ou pour faire l'état de l'art. Assez logiquement, le temps passé à répondre à des appels à projets est très largement considéré comme de la perte de temps lorsque le projet n'est pas retenu.

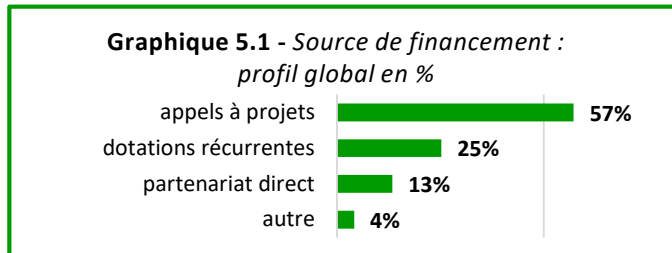
Les participantes et participants à des projets sélectionnés y consacrent en moyenne plus du tiers de leur temps, soit 4,2 mois par an, à l'exception des contractuelles et contractuels qui y consacrent une plus grande part, nombres d'entre eux étant financés par ces ressources.

2.5 – Partie 5 : impact des appels à projets sur le financement et la nature des activités de recherche

Origine du financement de la recherche publique

Dans cette partie les personnels ont été interrogés sur l'origine du financement de leurs recherches. Cette question s'articule autour de la possibilité de choisir la part de chaque source de financement dans l'enveloppe globale de celui-ci. Les différentes propositions sont les appels à projets (AAP), les dotations récurrentes, les contrats de partenariat direct et les autres sources.

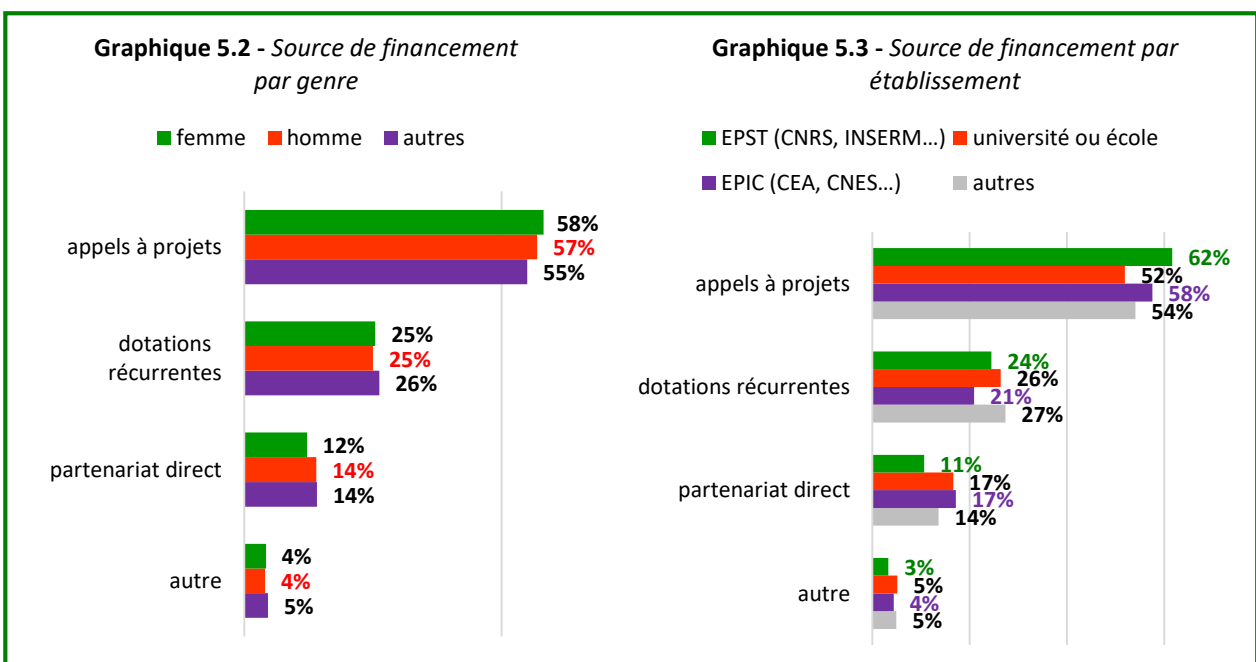
Le graphique 5.1 présente la moyenne des pourcentages déclarés par l'ensemble des répondants au questionnaire. En moyenne, les personnels estiment que la dotation récurrente issue de la subvention pour charge de service public ne représente que 25% du financement des activités de recherche.



La source de financement a été étudiée en fonction des items suivants : le genre des personnes ayant répondu à l'ensemble du questionnaires (6911 réponses), leur établissement employeur, leur statut de permanent ou non, ou encore qu'elles ou ils déclarent exercer une activité de recherche ou non.

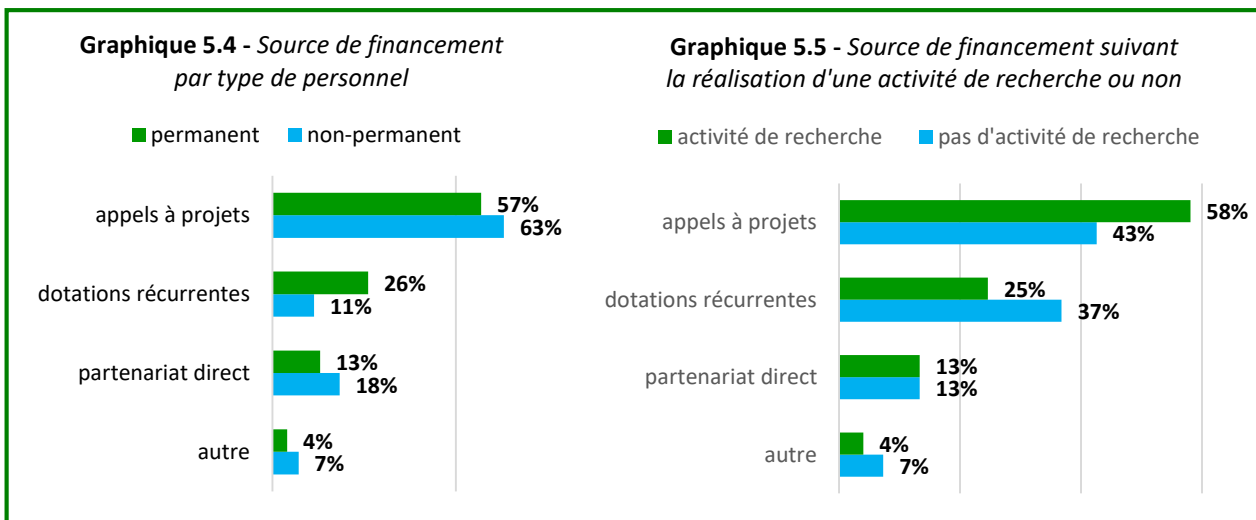
Le graphique 5.2 montre que le genre ne semble pas avoir une influence réelle sur l'origine du financement. Ce n'est peut-être pas le cas des personnes ne se reconnaissant pas de l'un ou l'autre sexe (178) ou ayant choisi de ne pas répondre (250), mais la faiblesse de l'échantillon (total de 428 personnes sur 6911) ne permet pas de tirer quelques conclusions que ce soit. Toutefois, pour les autres items, des différences sont plus marquées.

Ainsi, suivant l'établissement d'appartenance (graphique 5.3), les profils d'origines de financement s'avèrent distincts. Au niveau des EPIC, des universités et écoles, le financement des contrats de partenariat direct est nettement plus élevé que la moyenne (+4 points), contrairement aux EPST pour lesquels cette origine de financement est au-dessous (-2 points). Au niveau des EPST, en revanche, c'est le financement par AAP qui est très nettement au-dessus de la moyenne (+5 points), alors qu'au niveau des



universités et écoles, c'est l'inverse (-5 points) ainsi que les autres établissements (-3 points). Au niveau de la dotation récurrente, les EPST ainsi que les universités et écoles sont dans la moyenne à 1% près, alors que cette origine de financement est plus faible dans les EPIC (-4 points) et légèrement plus élevée dans les autres établissements (+2 points).

Des profils d'origine de financement différents apparaissent également suivant que l'on s'adresse à des personnels permanents ou non (graphique 5.4). Si les personnels permanents ont un profil d'origine de financement quasi-identique au profil global, ce n'est pas le cas pour les non-permanents pour lesquels la part de financement par la dotation récurrente est environ 2,5 fois moindre et pour lesquels les autres origines de financement sont plus élevées. Notons que cette disparité était hypothétique, mais a été quantifiée grâce aux réponses au questionnaire.



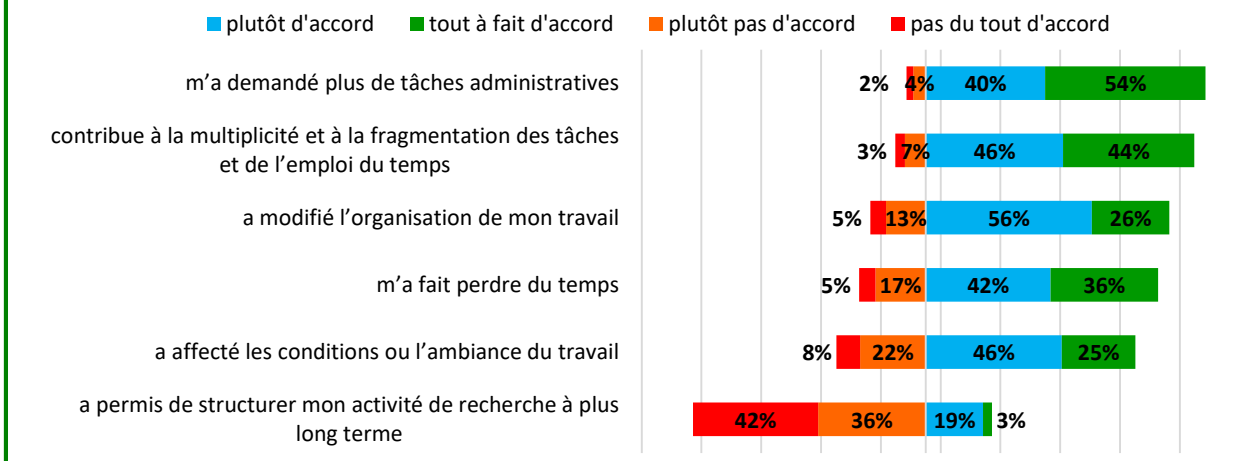
Un schéma similaire apparaît suivant la réalisation d'une activité de recherche ou non par la déclarante ou le déclarant (graphique 5.5). Là encore, celles et ceux déclarant avoir une activité de recherche ont un profil d'origine de financement conforme au profil global, alors que celles et ceux n'en déclarant pas s'en éloignent fortement mis à part pour les contrats de partenariat direct. Néanmoins, il est difficile d'en tirer une analyse plus fine, car il faudrait croiser ces résultats avec les fonctions exercées par celles et ceux déclarant ne pas avoir d'activité de recherche.

Effet des appels à projets sur les activités dans la recherche

Cette partie du questionnaire interrogeait les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les effets des appels à projets sur leurs activités, sur leur recherche et sa caractérisation, l'organisation du travail, la collaboration au niveau local, national et international ainsi que les effets sur la vie personnelle et l'articulation entre vie professionnel et vie privée. Les 6911 personnes ayant répondu à l'ensemble du questionnaire avaient le choix de répondre par « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord », « pas du tout d'accord » ou de ne pas répondre (non exprimés) à cette série de questions. Le nombre de réponses exprimées se situe entre 4808 et 5091 suivant les questions. Les réponses ont été regroupées dans un ordre différent de celui du questionnaire autour des différents thèmes indiqués plus haut. Les résultats présentés illustrés par les graphiques qui suivent ne prennent pas en compte les « non-exprimés ».

Ce premier graphique (graphique 5.6) porte sur les effets des AAP sur l'organisation du travail.

Graphique 5.6 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités



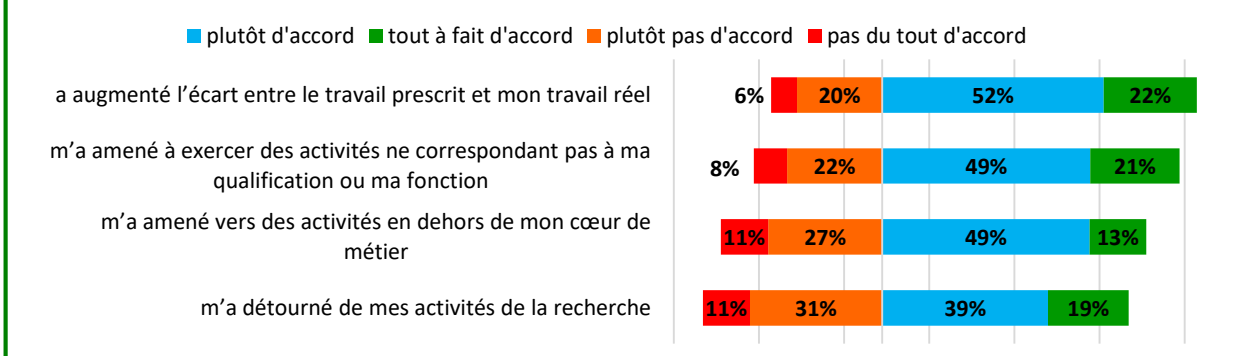
Les réponses montrent très clairement que pour les répondantes et répondants, les effets des AAP sur l'organisation du travail sont caractérisés par une augmentation des tâches administratives, la modification de l'organisation du travail en place tout en contribuant à la multiplication des tâches et à la fragmentation de l'emploi du temps, résultant en une perte de temps. Les AAP ont affecté les conditions et ou l'ambiance de travail. Les AAP ne permettent pas de structurer une activité de recherche à long terme.

Outre les effets des AAP sur l'organisation du travail se pose la question de l'adéquation entre les tâches multiples induite et le cœur de métier des différents personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le graphique 5.7 présente les réponses à ces questions.

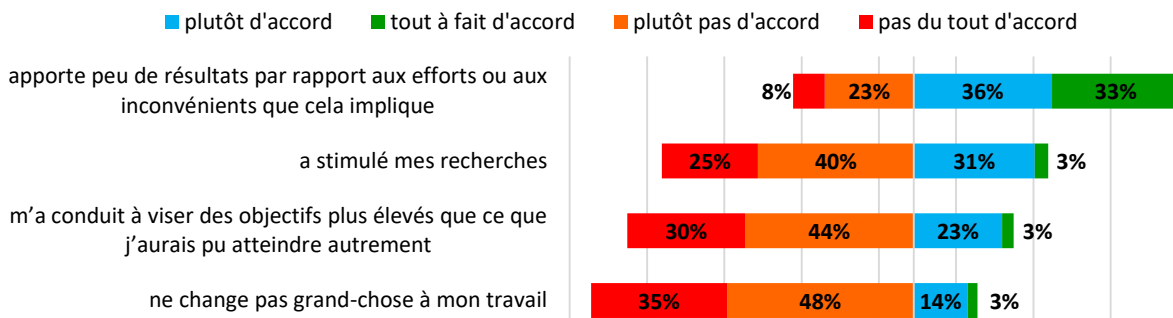
Si les réponses montrent une augmentation de l'écart entre le travail prescrit et le travail réel, avec des activités ne correspondant pas à la qualification et ou à la fonction, et en dehors du cœur de métiers, cela semble n'avoir affecté qu'en moindre mesure les activités de recherche (58% contre 70% et 62%).

Néanmoins 83% des personnes répondantes estiment que les AAP changent leur travail et apportent peu de résultats par rapport aux efforts consentis et aux inconvénients qu'ils impliquent, sans pour autant apporter de stimulus supplémentaires ou des objectifs plus élevés (graphique 5.8).

Graphique 5.7 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités

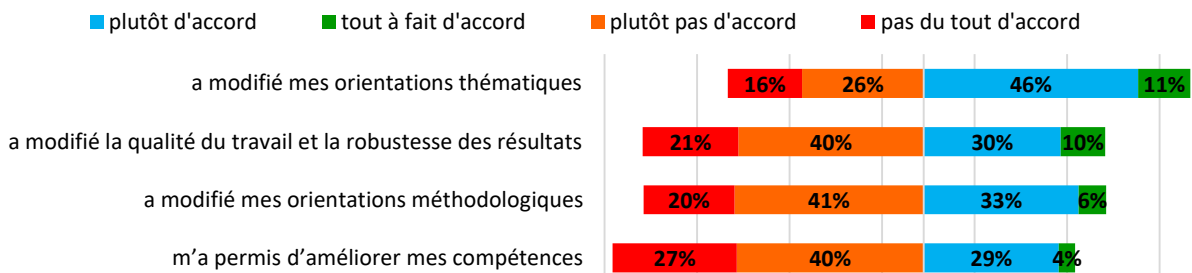


Graphique 5.8 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités



Toutefois, si les AAP ne détournent des activités de recherche ni ne stimulent celle-ci, la question se pose de savoir s'ils en modifient la qualité ou la manière dont elle s'exerce. Nous trouvons des éléments de réponse à partir du graphique 5.9.

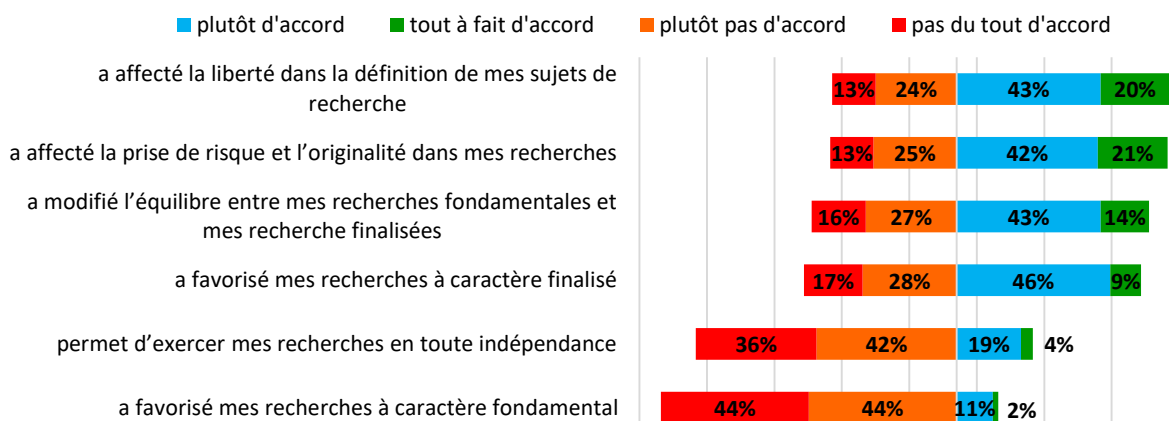
Graphique 5.9 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités



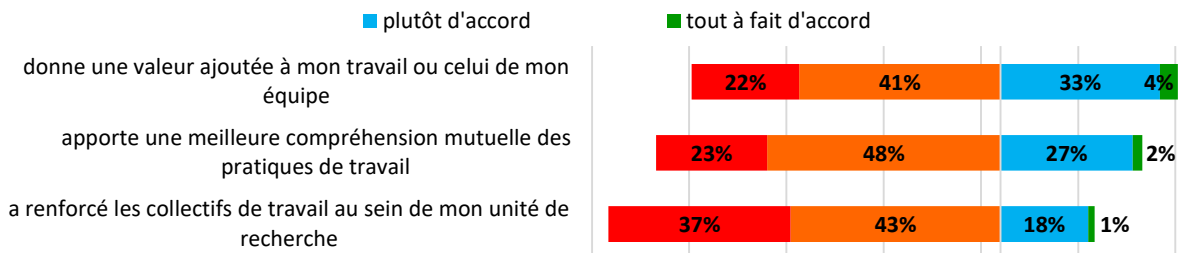
Si les AAP n'ont pas pour effet d'améliorer les compétences, de modifier les orientations méthodologiques ainsi que la qualité du travail et la robustesse des résultats, ils induisent dans 57% des cas une modification des orientations thématiques.

Le graphique 5.10 apporte des réponses sur la recherche elle-même. Les appels à projets ont des effets sur la recherche en elle-même, ils affectent à la fois la liberté de définir les sujets de recherche, ainsi que la prise de risque et l'originalité des recherches ; 78% des personnes ayant répondu considèrent que les

Graphique 5.10 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités



Graphique 5.11 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités

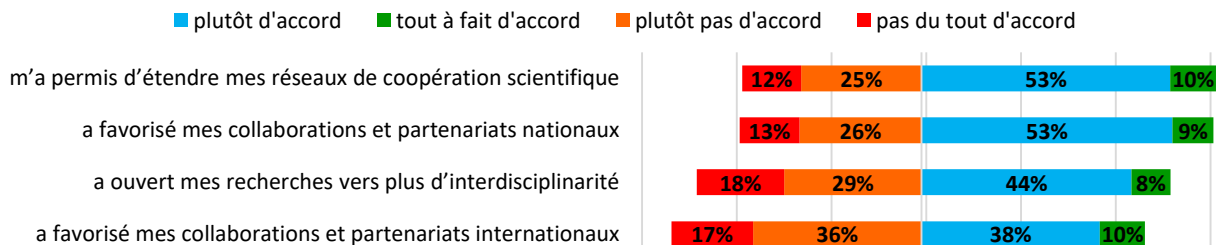


APP ne leur permettent pas d'exercer leurs recherches en toute indépendance. Les AAP modifie l'équilibre entre recherche fondamentale et recherche finalisée en favorisant cette dernière au détriment de la recherche fondamentale.

Les AAP au niveau local semblent ne pas apporter de plus-value aux collectifs de travail (graphique 5.11) puisque tant au niveau de l'équipe de travail, que de la compréhension mutuelle des pratiques de travail ou des collectifs au sein d'une même unité tous les marqueurs sont dans le rouge.

En revanche (graphique 5.12), il semble que les AAP aient des effets positifs sur le développement de réseaux de coopération scientifique ainsi que pour les collaborations nationales, en revanche les effets sont mitigés lorsque l'on considère l'ouverture vers plus d'interdisciplinarité (52%) ou les collaborations internationales (48%).

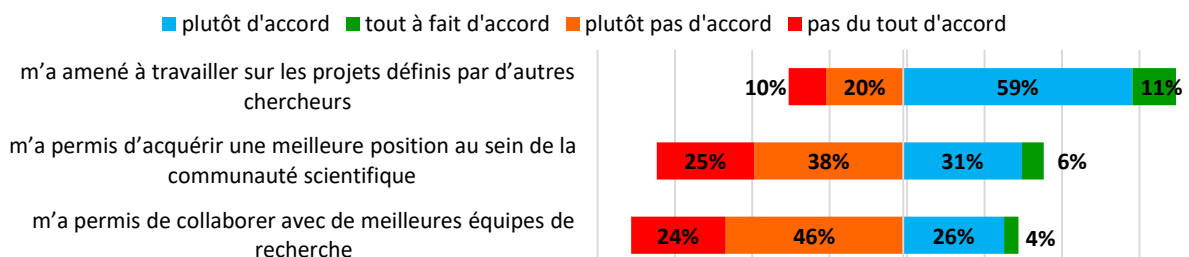
Graphique 5.12 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités



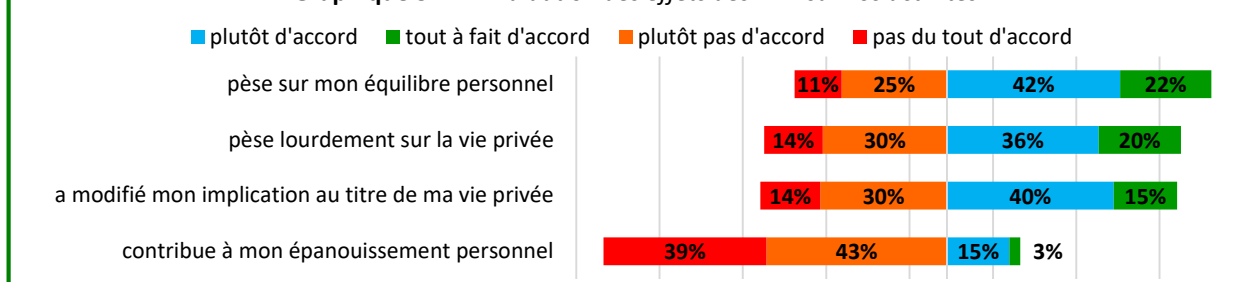
Si au niveau collaboratif, les AAP ont amené à 70% des personnes ayant répondu à travailler sur des projets définis par d'autres chercheurs (graphique 5.13), cela n'a pas permis à ceux-ci d'acquérir une meilleure position au sein de la communauté scientifique ou de collaborer avec de meilleures équipes de recherche.

Pour finir au niveau personnel (graphique 5.14), le constat des personnes ayant répondu est que les AAP pèsent sur leur équilibre personnel et modifient leur implication au titre de la vie privée. Elles sont 56% à

Graphique 5.13 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités



Graphique 5.14 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités



estimer que les AAP pèse lourdement sur leur vie privée et qu'ils ne contribuent pas à leur épanouissement personnel (82%).

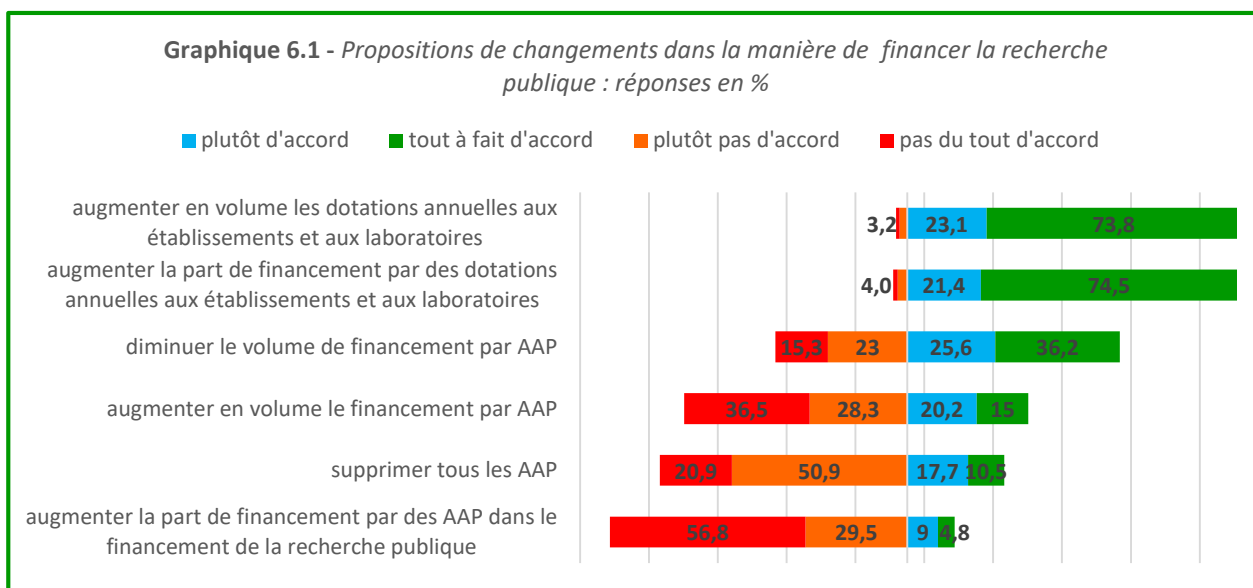
Synthèse de la partie 5 : impact des appels à projets sur le financement et la nature des activités de recherche

Cette partie a repris volontairement certaines questions déjà abordées dans la partie 2 sur les changements dans les activités en lien avec la recherche, mais dans un contexte et un enchaînement différents. Une analyse détaillée des similitudes des réponses des parties 2 et 5 du questionnaire pourrait permettre de dégager des conclusions sur la cause principale des changements majeurs intervenus dans la recherche.

Les résultats présentés dans cette partie 5 indiquent que les appels à projets ont un impact majeur sur les conditions de travail et les activités dans la recherche. Les activités en lien avec les appels à projets engendrent plus de tâches administratives (94 % des réponses), contribuent à la multiplicité et à la fragmentation des tâches et de l'emploi du temps (90% des réponses) et affectent les conditions ou l'ambiance au travail (71% des réponses). Concernant les activités de recherche, les appels à projets ont pour effets d'affecter la liberté dans la définition des sujets de recherche (63%), d'affecter la prise de risque et l'originalité dans les recherches (63%), de modifier les orientations thématiques (57%) et l'équilibre entre recherches fondamentale et finalisée (57%). Une large majorité des répondants déclarent que les appels à projets ne permettent pas d'exercer la recherche en toute indépendance (78%) et ne favorisent pas les recherches à caractère fondamental (88%). Si les appels à projets ont permis d'étendre les réseaux de coopération scientifique (63%) et favoriser les partenariats et collaborations nationaux (62%), ils modifient également les équilibres au sein des collectifs de recherche en amenant à travailler sur des projets définis par d'autres chercheurs (70%) et en ne permettant pas de collaborer avec de meilleures équipes de recherche (70%) ou d'acquérir une meilleure position dans la communauté scientifique (63%). Par ailleurs, les appels à projets ne contribuent pas à l'épanouissement personnel (82%) et portent plutôt des atteintes à l'équilibre personnel (64%) et à la vie privée (56%).

4.6 – Partie 6 : propositions des répondants pour le financement de la recherche publique

Cette dernière partie du questionnaire demandait aux personnels de l’enseignement supérieur et de la recherche leur avis sur une série de propositions de changements dans le financement de la recherche publique. Les 6911 participants qui sont allés jusqu’au bout de cette dernière série de questions avaient le choix de répondre par « tout à fait d’accord », « plutôt d’accord », « plutôt pas d’accord », « pas du tout d’accord » ou de ne pas répondre (non exprimés). Le nombre de réponses exprimées se situent entre 5494 et 5976 suivant les questions. Les réponses aux questions ont été regroupées en trois groupes, dans un ordre différent de celui des questions.

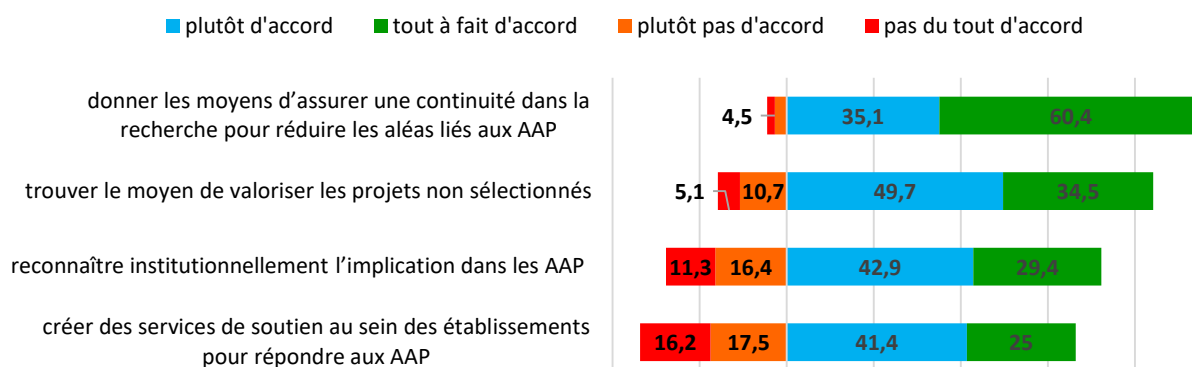


Le premier groupe de réponses (graphique 6.1) porte sur le financement par AAP et par dotations annuelles dans le financement global de la recherche publique. Les réponses montrent un accord très net à 96% pour une augmentation des dotations annuelles des établissements et des laboratoires, que ce soit en volume ou en part de financement, avec près des trois quarts qui sont « tout à fait d’accord ». Les réponses montrent également une tendance claire avec plus de 61% des répondants approuvant une diminution en volume du financement par AAP et plus de 64% désapprouvant une augmentation. Ces réponses montrent que le caractère positif ou négatif des questions et leur séparation dans le questionnaire n’ont pas engendré de différences significatives dans les réponses, renforçant ainsi la demande à plus de 60% de réduire en volume le financement par AAP. Quant à la proposition d’augmenter la part de financement par AAP, elle est désapprouvée à plus de 86%.

La réponse à la proposition de supprimer tous les AAP montre que près de 72% des répondants désapprouvent et souhaitent donc qu’une part de la recherche soit financée par AAP. Mais toutes les autres réponses montrent une tendance très nette à un rééquilibrage du financement de la recherche en faveur des dotations annuelles, en volume et en part de financement, et donc une réduction du financement par AAP, là aussi en volume et en part de financement. Et il faut noter que plus de 28% des répondants sont favorables à supprimer tous les AAP.

En conclusion, les personnels de la recherche publique demandent avant tout plus de dotations annuelles pour pouvoir travailler tout en étant favorables à conserver une part de financement par AAP, mais en diminution.

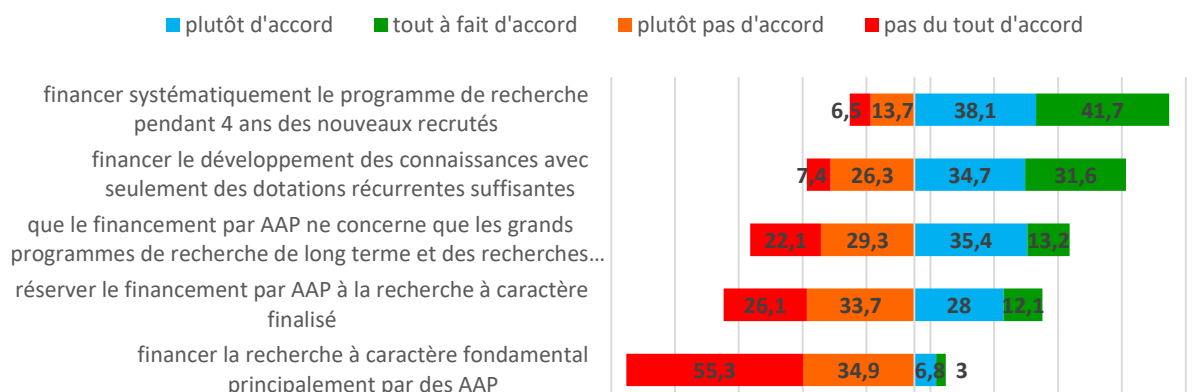
Graphique 6.2 - Propositions de changements dans la manière de financer la recherche publique : réponses en %



Le deuxième groupe de questions (graphique 6.2) propose des mesures d'accompagnement ou de reconnaissance dans le système des appels à projets. Les réponses montrent que les demandes les plus importantes sont de valoriser les projets non sélectionnés (à plus de 84%) et encore plus (à plus de 95%) d'assurer une continuité dans la recherche pour réduire les aléas liés aux AAP. Cette demande pour assurer la continuité peut être rapprochée de la demande très nette de l'augmentation du financement par dotations. Les réponses montrent une demande pour des services de soutien (à plus de 66%) au sein des établissements pour répondre aux AAP et pour une reconnaissance institutionnelle (à plus de 72%) dans l'implication dans les AAP.

Le dernier groupe de questions (graphique 6.3) vise à préciser les changements dans la manière de financer la recherche. En premier lieu, près de 80% des répondants sont favorables au financement systématique du programme de recherche des nouveaux recrutés, correspondant ainsi à un financement sur dotations. Une majorité de plus de 66% est favorable au financement du développement des connaissances avec seulement des dotations récurrentes suffisantes, et ce sont plus de 90% des répondants qui sont défavorables au financement de la recherche à caractère fondamental principalement par des AAP, en nette opposition avec la situation actuelle. Enfin, les répondants sont près de 60% à ne pas souhaiter que le financement par AAP soit réservé à la recherche à caractère finalisé, et donc qu'une part du financement par AAP soit affecté à la recherche non finalisée. Au contraire, plus de 40% des répondants sont d'accord pour réserver le financement par AAP à la recherche à caractère finalisée.

Graphique 6.3 - Propositions de changements dans la manière de financer la recherche publique : réponses en %



Synthèse des propositions des répondants pour le financement de la recherche publique

D'après les réponses de cette partie 6 du questionnaire, les personnels de la recherche publique demandent avant tout une augmentation des dotations annuelles (à plus de 96%) pour pouvoir travailler et donc un rééquilibrage en faveur de ces dotations, accompagné d'une diminution du financement par appels à projets. En parallèle de cette demande de dotations supplémentaires, les personnels sont favorables à conserver une part de financement par appels à projets, seuls 28% étant favorables à tous les supprimer. Les personnels sont donc favorables à des mesures d'accompagnement pour les appels à projets, avec en priorité des moyens pour assurer la continuité dans la recherche et réduire les aléas des appels à projets et valoriser les projets non sélectionnés. Enfin, les personnels sont favorables au financement systématique du programme de recherche des nouveaux recrutés (à 80%) et au financement du développement des connaissances par seulement des dotations récurrentes suffisantes (plus de 66%).

5 – Perspectives

Ce rapport présente une première restitution des réponses au questionnaire. Ces premiers résultats permettent de dégager des premiers constats très clairs sur les changements intervenus dans les conditions de travail, la gestion du temps et la nature des activités dans la recherche publique. L'importance du rôle du financement par appels à projets dans ces changements apparaît également comme une hypothèse crédible.

Cette étude préliminaire a donc vocation à être poursuivie pour tirer parti de la richesse de la base de données constituée par l'ensemble des réponses au questionnaire.

L'hypothèse que le financement par appels à projets joue un rôle majeur dans les bouleversements intervenus dans les conditions de travail et les activités de recherche pourra être examinée de façon approfondie en croisant les réponses de la partie 2 avec celles des parties 4 et 5.

Par ailleurs, la base de donnée contient suffisamment de réponses pour obtenir des résultats représentatifs pour différentes catégories de personnels : genre, âge, disciplines, fonctions, établissement, nature et intensité de l'implication dans les appels à projets.

Il est recommandé de créer une Commission d'études spécialisées portant sur la recherche dans la prochaine mandature du CNESER (mandature 2023-2027) pour poursuivre ces travaux.

6 – Liste des graphiques

Graphique i) – Nombre de réponses au questionnaire	4
Graphique ii) – Temps de réponse moyen en secondes	4
Graphique 2.1 – Changements dans la recherche qui ont affecté les activités	11
Graphique 2.2 – Effets des changements sur les conditions de travail	12
Graphique 2.3 – Effets des changements sur la recherche	13
Graphique 2.4 – Facteurs d'évolution positive	14
Graphique 2.5 – Facteurs d'évolution négative	14
Graphique 2.6 – Evolution de la nature des activités	15
Graphique 2.7 – Appréciation globale des effets de ces changements sur les activités	16
Graphique 2.8 – Changement de la gestion du temps de travail depuis l'entrée dans l'ESR	16
Graphique 2.9 – Causes de changement de la gestion du temps de travail	16
Graphique 2.10 – Evolution dans les activités, l'emploi du temps et dans la gestion du temps	17
Graphique 2.11 – Causes de changement de la gestion du temps de travail	18
Graphique 3.1 – Réponse à des AAP	19
Graphique 3.2 – Nombre de réponses aux AAP depuis l'arrivée dans la recherche	19
Graphique 3.3 – Fréquence des réponses aux AAP en fonction de la responsabilité	20
Graphique 3.4 – Taux de succès aux AAP	20
Graphique 3.5 – Participation à des projets sélectionnés en %	20
Graphique 3.6 – Nombre de participations aux différents AAP depuis l'arrivée dans la recherche	21
Graphique 3.7 – Fréquence de participations à des AAP depuis l'arrivée dans la recherche	21
Graphique 3.8 – Participation à la sélection ou l'évaluation dans les AAP	22
Graphique 3.9 – Participation à la gestion des projets sélectionnés sur AAP	22
Graphique 3.10 – L'évaluation des activités de recherche dépend du nombre de réponses / succès au AAP	22
Graphique 3.11 – Incitation à répondre à des AAP par le responsable d'équipe ou le directeur d'unité	23
Graphique 3.12 – Activités de recherche principalement financées par (plusieurs réponses possible)	23
Graphique 4.1 – Estimation du temps par an travaillé sur des projets financés par AAP	25
Graphique 4.2 – Estimation du temps par an travaillé sur les autres tâches inhérentes aux AAP	25
Graphique 4.3 – Estimation du temps équivalent temps-plein par an passé à répondre aux AAP	26
Graphique 4.4 – Qualification du temps consacré à répondre aux AAP	26
Graphique 4.5 – Temps annuel consacré aux différentes activités en lien avec les AAP	28
Graphique 4.6 – Temps consacré à la sélection et évaluation dans les AAP	28
Graphique 4.7 – Temps consacré à la gestion (RH, finance, juridique, reporting...) des AAP	29
Graphique 4.8 – Les AAP font perdre du temps	29
Graphique 4.9 – Estimation globale du temps perdu en pourcentage du temps de travail annuel	29
Graphique 4.10 – Estimation du temps perdu en pourcentage du temps de travail annuel	30
Graphique 5.1 – Source de financement : profil global en %	31
Graphique 5.2 – Source de financement par genre	31
Graphique 5.3 – Source de financement par établissement	31
Graphique 5.4 – Source de financement par type de personnel	32
Graphique 5.5 – Source de financement suivant la réalisation d'une activité de recherche ou non	32
Graphique 5.6 – Évaluation des effets des AAP sur vos activités (1)	33
Graphique 5.7 – Évaluation des effets des AAP sur vos activités (2)	33
Graphique 5.8 – Évaluation des effets des AAP sur vos activités (3)	34
Graphique 5.9 – Évaluation des effets des AAP sur vos activités (4)	34
Graphique 5.10 – Évaluation des effets des AAP sur vos activités (5)	34
Graphique 5.11 – Évaluation des effets des AAP sur vos activités (6)	35

Graphique 5.12 – <i>Évaluation des effets des AAP sur vos activités (7)</i>	35
Graphique 5.13 – <i>Évaluation des effets des AAP sur vos activités (8)</i>	35
Graphique 5.14 – <i>Évaluation des effets des AAP sur vos activités (9)</i>	36
Graphique 6.1 – <i>Propositions de changements dans la manière de financer la recherche publique (1)</i>	37
Graphique 6.2 – <i>Propositions de changements dans la manière de financer la recherche publique (2)</i>	38
Graphique 6.3 – <i>Propositions de changements dans la manière de financer la recherche publique (3)</i>	38

Financement de la recherche

Questionnaire proposé par la Commission d'étude spécialisée sur la recherche du Conseil national de l'enseignement supérieur et la recherche (CNESER). Le CNESER est une instance consultative placée auprès de la ou du ministre chargé-e de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Cette instance est composée d'élus-e-s du personnel et des étudiant-e-s et de représentant-e-s des établissements et de la société civile.

QUESTIONNAIRE

Transformation de la gestion du temps de travail et des activités dans la recherche publique et financement par appels à projets

Le financement de la recherche dans les laboratoires publics a été profondément transformé depuis le début des années 2000 avec la multiplication des mesures incitatives et des appels à projets (AAP). Ce mouvement s'est traduit par une augmentation de la part du financement de la recherche publique par AAP, qui devrait encore se poursuivre pendant au moins 10 ans avec la montée en puissance de la Loi de programmation de la recherche (LPR) pour les années 2021 à 2030. La nouvelle organisation de la recherche publique, qui accompagne le financement par AAP, bouleverse les conditions de travail de toutes les catégories du personnel de la recherche publique. Cependant, aucune étude ne permet actuellement d'analyser factuellement ces transformations des conditions de travail dans la recherche publique, et notamment les conséquences sur l'emploi du temps et la nature des activités en lien avec la recherche.

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et la recherche (CNESER) est compétent sur toute question relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le CNESER a créé en son sein une Commission d'étude spécialisée portant sur la recherche. Cette commission a décidé de mener une étude afin d'analyser les transformations du travail dans la recherche publique et les laboratoires depuis l'amplification du financement par AAP. Dans ce but, la Commission d'étude spécialisée sur la recherche du CNESER a élaboré ce questionnaire anonyme à destination de tous les membres du personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), quelle que soit leur fonction et quel que soit leur statut. La collecte et la gestion des réponses sont réalisées avec les infrastructures du ministère de l'ESR (RENATER) dans le respect de la réglementation (RGPD). En particulier, aucun lien ne pourra être fait entre l'identité des répondant-e-s et les réponses fournies. Sur la base de ces réponses, la Commission d'étude spécialisée sur la recherche du CNESER élaborera un rapport qui sera soumis pour avis au CNESER avant juin 2023.

Ce questionnaire nécessite, selon les détails que vous souhaitez apporter à vos réponses, entre 15 et 30 minutes pour être renseigné. Les réponses peuvent être enregistrées au fur et à mesure afin de reprendre

ultérieurement le questionnaire. Le questionnaire comporte 37 questions qui sont toutes facultatives et réparties en six groupes :

- 1) cartographie professionnelle,
- 2) changements dans les activités professionnelles,
- 3) implication dans les appels à projets,
- 4) impact des appels à projets sur l'emploi du temps,
- 5) impact des appels à projets sur la nature des activités,
- 6) vos propositions pour le financement de la recherche publique.

Ce questionnaire a pour objectif de recueillir des éléments pour réaliser un état des lieux et étudier l'évolution et les changements des métiers et des conditions de travail dans la recherche publique depuis la généralisation du financement par AAP. Pour toutes les catégories du personnel, il s'agit notamment d'étudier :

- les changements dans la gestion du temps de travail,
- les changements dans la nature des activités professionnelles.

Ce questionnaire vise aussi bien à quantifier et qualifier ces changements qu'à recueillir le ressenti. Par exemple, les nouvelles activités apparues avec l'amplification des AAP peuvent être considérées, d'un côté, comme des activités stimulantes et favorisant les collaborations, ou, d'un autre côté, comme des activités en dehors du cœur de métier générant un sentiment de « perte de temps » ... Les réponses au questionnaire pourront également fournir des informations précieuses pour estimer les coûts indirects et les coûts cachés des dispositifs de financement par appels à projets pour les laboratoires, les établissements et l'ensemble de la recherche publique.

Votre participation à ce questionnaire sera très utile pour étudier de manière inédite les transformations du travail dans la recherche publique depuis l'amplification du financement par appels à projets.

Il y a 72 questions dans ce questionnaire.

1 - Genre : (si réponse "autre" , vous pouvez préciser mais c'est facultatif)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Femme
- Homme
- Ne me prononce pas
- Autre

2 - Quel est votre âge ?

Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

Votre réponse doit être comprise entre 18 et 100

Veillez écrire votre réponse ici :

3 - Nombre d'années dans l'enseignement supérieur et la recherche :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- <5 ans
- 5 - 20 ans
- > 20 ans

4 - Ancienneté dans votre établissement employeur :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- < 5 ans
- 5 - 20 ans
- > 20 ans

5 - Type d'emploi :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Permanent
- Non-permanent

5.1 - Précision sur l'emploi permanent :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Permanent' à la question '5 [I4]' (5 - Type d'emploi :)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- CDI
- Fonctionnaire

5.1 - Précision sur l'emploi non-permanent :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Non-permanent' à la question '5 [I4]' (5 - Type d'emploi :)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- CDD (dont ATER et ATEN)
- Post-Doc
- Doctorant
- Vacataire
- CDI de mission
- Autre

6 - Etablissement employeur :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Université ou école
- EPST (CNRS, INSERM, INRAE, INRIA...)
- EPIC (CEA, IFREMER, CNES, ...)
- Autre

7 - Fonction :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Enseignant-e-chercheur-e
- Chercheur-e
- Enseignant-e
- Ingénieur-e
- Technicien-ne
- Administratif-ve
- Ouvrier-ère
- Autre

8 - Lieu d'affectation actuel :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Région parisienne
- Autres régions en France métropolitaine
- Hors métropole
- A l'étranger
- Ne se prononce pas

9 - Service d'affectation actuel :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Unité de recherche
- Administration centrale
- Structure de soutien ou support de la recherche hors unité de recherche
- Structure de soutien ou support à l'enseignement
- Autre

10 - Nature de l'activité actuelle :

Cochez la ou les réponses

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Recherche
- Enseignement
- Administration
- Gestion
- Documentation

- Technique
- Expertise
- Valorisation
- Autre:

10.1 - Si une de vos activités relève de la recherche, quelle est la nature de cette activité de recherche ?

Il s'agit de :

*Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Recherche' à la question '12 [I12]' (10 - Nature de l'activité actuelle :)*

Cochez la ou les réponses

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Analyse et traitement de données
- Développement de solutions et de préconisations
- Élaboration des restitutions (écriture, visualisation, etc.)
- Modélisation et simulation numérique
- Recherche expérimentale ou production, collecte de données
- Recherche méthodologique et de mise au point instrumentale
- Recherche partenariale
- Recherche théorique
- Transfert de connaissances, de technologies
- Autre:

10.2 - Si une de vos activités relève de la recherche, quelle est sa visée ?

Est-elle :

*Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Recherche' à la question '12 [I12]' (10 - Nature de l'activité actuelle :)*

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- À visée plutôt fondamentale : contribution au progrès des connaissances
- À visée plutôt finalisée : contribution à la solution de problèmes sociétaux
- À visées fondamentale et finalisée : contribution au progrès des connaissances et à la solution de problèmes sociétaux
- Autre

10.3 - Quel est votre secteur de recherche disciplinaire principal ?

Si votre réponse est "Interdisciplinaire" précisez le dans "autre".

*Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Recherche' à la question '12 [I12]' (10 - Nature de l'activité actuelle :)*

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Au besoin, veuillez préciser le champ 'Autre :'.
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Sciences humaines et sciences sociales
- Sciences biologiques et santé
- Mathématique, informatique
- Physique, chimie
- Sciences pour l'ingénieur
- Sciences de l'environnement
- Autre

10.4 - Quelle est la temporalité de votre activité de recherche ?

*Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'À visées fondamentale et finalisée : contribution au progrès des connaissances et à la solution de problèmes sociétaux' ou 'À visée plutôt finalisée : contribution à la solution de problèmes sociétaux' ou 'À visée plutôt fondamentale : contribution au progrès des connaissances' à la question '14 [I17]' (10.2 - Si une de vos activités relève de la recherche, quelle est sa visée ? Est-elle :)*

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous
Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- À court terme
- À moyen terme
- À long terme

11 - Expérience professionnelle : avant votre position actuelle, avez-vous déjà travaillé sous contrat dans la recherche ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

11.1 - Si vous avez déjà travaillé sous contrat dans la recherche avant votre position actuelle, dans quel contexte ?

*Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :
La réponse était 'Oui' à la question '17 [I11]' (11 - Expérience professionnelle : avant votre position actuelle, avez-vous déjà travaillé sous contrat dans la recherche ?)*

Cochez la ou les réponses
Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Région parisienne
- Autres régions en France métropolitaine
- Hors métropole
- A l'étranger
- Dans le secteur privé
- Ne se prononce pas

12 - Commentaire libre (facultatif) :

Veuillez écrire votre réponse ici :

13 - Depuis votre entrée dans l'enseignement supérieur et la recherche en France, quels changements dans la recherche ont affecté vos activités, et comment les qualifieriez-vous ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Ampleur du changement			Appréciation du changement				
	Majeure	Marginale	Aucune	Très négatif	Négatif	Neutre	Positif	Très positif
La connexion réseau à toute heure et tous les jours de l'année								
Le mode de financement de la recherche								
L'accueil des étudiant-e-s en stage de recherche								
Le recrutement des doctorant-e-s								
L'organisation et la structuration de la recherche								
Les procédures administratives								
La dématérialisation des activités								
Les modes et stratégies de publication								
Les modes de valorisation, transfert et communication								
Les modes de management et d'encadrement								
Les modes d'évaluation								
L'accroissement du temps consacré à des activités autres que la recherche proprement dite : administration, enseignement ...								
L'intégration de nouvelles exigences : règles éthiques, d'intégrité et légales, reporting, coordination internationale, gestion et ouverture des données, communication y compris dans les réseaux sociaux ...								

13.1 - Souhaitez-vous apporter des précisions concernant les changements qui ont affecté vos activités ?

Cochez les cases pour lesquelles vous souhaitez apporter un commentaire. L'ajout de commentaire est facultatif.

Ajoutez un commentaire seulement si vous sélectionnez la réponse.

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent et laissez un commentaire :

- Aucun changement n'a affecté vos activités
- La connexion réseau à toute heure et tous les jours de l'année
- Le mode de financement de la recherche
- L'accueil des étudiant·e·s en stage de recherche et le recrutement des doctorant·e·s
- L'organisation et la structuration de la recherche
- Les procédures administratives
- La dématérialisation des activités
- Les modes et stratégies de publication
- Les modes de valorisation, transfert et communication
- Les modes de management et d'encadrement
- Les modes d'évaluation
- L'accroissement du temps consacré à des activités autres que la recherche proprement dite : administration, enseignement ...
- L'intégration de nouvelles exigences : règles éthiques, d'intégrité et légales, reporting, coordination internationale, gestion et ouverture des données, communication y compris dans les réseaux sociaux ...
- Autre changement qui a affecté vos activités

(Plusieurs réponses possibles)

14 - Quels effets ont eu ces changements dans la recherche sur vos activités en lien avec la recherche sur les aspects suivants ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Evolution			Ampleur de l'effet		
	Augmentation	Neutre	Diminution	Majeure	Marginale	Aucune
Influence sur la thématique de recherche						
Influence sur la méthodologie						
Prise de risque et originalité dans la recherche						
Orientation vers plus de recherche fondamentale						
Orientation vers plus de recherche finalisée						
Interdisciplinarité						
Liberté dans la définition des sujets de recherche						
Indépendance dans l'exercice de la recherche						
Créativité dans la recherche						

	Evolution			Ampleur de l'effet		
	Augmentation	Neutre	Diminution	Majeure	Marginale	Aucune
Collaboration et partenariat						
Qualité du travail ou fiabilité des résultats						
Efficacité de l'organisation du travail et de l'emploi du temps						
Confort et qualité de l'ambiance du travail						
Épanouissement professionnel et équilibre entre vies professionnelle et privée						
Adéquation entre travail prescrit et travail réel						

15.1 - Vous pouvez choisir entre 0 et 5 éléments dont vous estimez l'évolution positive dans vos activités :

Cochez la ou les réponses

Veillez sélectionner 5 réponses maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Influence sur la thématique de recherche
- Influence sur la méthodologie
- Risque et originalité dans la recherche
- Equilibre entre recherche fondamentale et recherche finalisée
- Interdisciplinarité
- Liberté dans la définition des sujets de recherche
- Indépendance dans l'exercice de la recherche
- Créativité dans la recherche
- Collaboration et partenariat
- Qualité du travail et robustesse des résultats
- Organisation du travail, emploi du temps
- Conditions et ambiance du travail
- Équilibre et épanouissement professionnel
- Adéquation entre travail prescrit et travail réel
- Autre:

Réponse facultative

15.2 - Vous pouvez choisir entre 0 et 5 éléments dont vous estimez l'évolution négative dans vos activités :

Cochez la ou les réponses

Veillez sélectionner 5 réponses maximum

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Influence sur la thématique de recherche
- Influence sur la méthodologie
- Risque et originalité dans la recherche
- Equilibre entre recherche fondamentale et recherche finalisée
- Interdisciplinarité
- Liberté dans la définition des sujets de recherche
- Indépendance dans l'exercice de la recherche
- Créativité dans la recherche
- Collaboration et partenariat
- Qualité du travail et robustesse des résultats
- Organisation du travail, emploi du temps
- Conditions et ambiance du travail
- Équilibre et épanouissement professionnel
- Adéquation entre travail prescrit et travail réel
- Autre:

Réponse facultative

16 - Quels effets ont eu ces changements dans la recherche sur votre métier ?

Les personnels de l'ESR peuvent être amenés à effectuer des tâches qui se situent en dehors de leur cœur de métier d'enseignant-chercheur, de chercheur, d'ingénieur ou de personnel d'appui à la recherche... Ces tâches peuvent être de différente nature (par exemple des tâches administratives plutôt que de la recherche), sous-qualifiées ou sur-qualifiées, ou vous impliquer au titre de votre vie privée (travail en dehors des heures professionnelles, dépenses personnelles, déplacements...)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Evolution depuis le début dans la recherche					Appréciation				
	Forte augmentation	Augmentation	Stable	Diminution	Forte diminution	Très négatif	Négatif	Neutre	Positif	Très positif
Activités professionnelles en dehors du cœur de métier										
Activités professionnelles pour lesquelles vous considérez être sous-qualifié-e										
Activités professionnelles pour lesquelles vous										

	Evolution depuis le début dans la recherche					Appréciation				
	Forte augmentati on	Augmentati on	Stabl e	Diminuti on	Forte diminuti on	Très négat if	Négat if	Neutr e	Posit if	Très posit if
considérez être sur-qualifié-e										

(Plusieurs réponses possibles)

17 - Quelle est votre appréciation globale des effets de ces changements sur vos activités en lien avec la recherche ?

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Très négatif
- Négatif
- Positif
- Très positif
- Autre

18 - Quels effets ont eu ces changements dans la recherche sur votre gestion du temps au travail ?

La gestion de votre temps au travail a-t-elle évolué depuis votre entrée dans l'enseignement supérieur et la recherche ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

18.1 - Si oui, quelles sont les causes de ce changement de la gestion du temps ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '27 [II18]' (18 - Quels effets ont eu ces changements dans la recherche sur votre gestion du temps au travail ? La gestion de votre temps au travail a-t-elle évolué depuis votre entrée dans l'enseignement supérieur et la recherche ?)

Cochez la ou les réponses

Veuillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- évolution de votre carrière et/ou de vos responsabilités
- L'évolution technique de vos activités
- L'évolution des règles administratives
- Les changements des modes de fonctionnement de la recherche
- Les tâches inhérentes au financement par appel à projets
- Les changements dans l'organisation du travail
- La connexion réseau à toute heure et tous les jours de l'année
- La dématérialisation des activités
- Les modes de management et d'encadrement
- Autre:

(Plusieurs réponses possibles)

18.2 - Si oui, comment se manifestent ces changements dans votre emploi du temps et votre gestion du temps ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '27 [II18]' (18 - Quels effets ont eu ces changements dans la recherche sur votre gestion du temps au travail ? La gestion de votre temps au travail a-t-elle évolué depuis votre entrée dans l'enseignement supérieur et la recherche ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Evolution			Ampleur de l'évolution	
	Augmentation	Neutre	Diminution	Majeure	Marginale
Efficacité dans le travail					
Activités de recherche proprement dite par rapport aux autres activités autour de la recherche					
Activités de management et encadrement					
Activités administratives					
Morcellement de l'emploi de temps en séquences courtes					
Activités multitâches					
Activités liées aux tâches inhérentes au financement par appel à projets (AAP)					
Activités de communication					
Activités d'évaluation et d'expertise					
Sentiment de « perte de temps »					

(Plusieurs réponses possibles)

19 - Quels effets ont eu ces changements sur votre implication au titre de votre vie privée ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Forte augmentation	Augmentation	Stable	Diminution	Forte diminution
Travail en dehors des horaires professionnels					
Mobilisation de ressources personnelles (achats, transports, prêt ...)					

	Forte augmentation	Augmentation	Stable	Diminution	Forte diminution
Pression sur la vie privée					
Implication personnelle (accueil de collègues, cautions logement, soutien administratif...)					
Déséquilibre entre vie professionnelle et vie privée					

(Plusieurs réponses possibles)

19.1 - Facultatif : vous pouvez préciser en ajoutant des commentaires quels effets ont eu ces changements sur votre implication au titre de votre vie privée.

(Plusieurs réponses possibles)

20 - Avez-vous déjà répondu à des appels à projets ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

20.1 - Vous avez déjà répondu à des AAP : à quels appels à projets et combien de fois depuis que vous exercez des activités de recherche ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '32 [III20]' (20 - Avez-vous déjà répondu à des appels à projets ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Non	1-5 fois	6-10 fois	11-20 fois	> 20 fois	Ne sait pas
ANR (hors investissement d'avenir)						
IDEX / ISITE						
Autres investissements d'avenir : LABEX, EQUIPEX, EUR, ...						
Projets des programmes européens de la recherche (ERC, FET, ...)						
Autres projets et programmes internationaux						
Collectivités territoriales						
Autres						

Facultatif : si "autres", vous pouvez préciser quels sont ces autres financeurs.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '32 [III20]' (20 - Avez-vous déjà répondu à des appels à projets ?) et La réponse était '6-10 fois' ou '1-5 fois' ou '11-20 fois' ou '> 20 fois' ou 'Ne sait pas' à la question '33 [III201]' (20.1 - Vous avez déjà répondu à des AAP : à quels appels à projets et combien de fois depuis que vous exercez des activités de recherche ? (Autres))

Veuillez écrire votre réponse ici :

20.2 - Vous avez déjà répondu à des AAP : avec quel rôle et à quelle fréquence ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '32 [III20]' (20 - Avez-vous déjà répondu à des appels à projets ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	inférieur à 1 fois tous les 4 ans	Une fois tous les 2 à 4 ans	Une fois tous les 1 à 2 ans	2 à 10 fois par an	Plus de 10 fois par an	Ne sait pas
Porteur principal						
Responsable local de paquets, tâches ou de ligne budgétaire						
Participant						

20.3 - Vous avez déjà répondu à des AAP : à quel pourcentage estimez-vous le taux de succès dans vos réponses aux AAP ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '32 [III20]' (20 - Avez-vous déjà répondu à des appels à projets ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- <5%
- 5-10%
- 11-30%
- 31-50%
- 51-75%
- >75%
- Ne sait pas

21 - Avez vous déjà participé à des projets sélectionnés suite à un appel à projets ?

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

21.1 - Vous avez déjà participé à des projets sélectionnés : à quels appels à projets et combien de fois depuis que vous exercez des activités de recherche ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '37 [III21]' (21 - Avez vous déjà participé à des projets sélectionnés suite à un appel à projets ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Aucun	1 à 5 fois	6 à 10 fois	plus de 10 fois	Ne sait pas
ANR (hors investissement d'avenir)					
Investissement d'avenir (Idex, labex, equipex...)					
Projets européens des programmes européens de la recherche (ERC, FET, ...)					
Autres projets et programmes internationaux					
Collectivités territoriales					
Autres					

Facultatif : si "autres", vous pouvez préciser quels sont ces autres financeurs.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '37 [III21]' (21 - Avez vous déjà participé à des projets sélectionnés suite à un appel à projets ?) et La réponse était '1 à 5 fois' ou '6 à 10 fois' ou 'plus de 10 fois' à la question '38 [III211]' (21.1 - Vous avez déjà participé à des projets sélectionnés : à quels appels à projets et combien de fois depuis que vous exercez des activités de recherche ? (Autres))

Veuillez écrire votre réponse ici :

21.2 - Vous avez déjà participé à des projets sélectionnés : avec quel rôle et avec quelle fréquence ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '37 [III21]' (21 - Avez vous déjà participé à des projets sélectionnés suite à un appel à projets ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	inférieur à 1 fois tous les 4 ans	Une fois tous les 2 à 4 ans	Une fois tous les 1 à 2 ans	3 à 5 fois par an	Plus de 5 fois par an	Ne sait pas
Porteur principal						
responsable local de paquets tâches ou de ligne budgétaire						
Participant						

22 - Avez vous déjà participé à la sélection ou l'évaluation dans les AAP ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

22.1 - Vous avez déjà participé à la définition, la sélection et l'évaluation dans les AAP : à quels AAP et combien de fois depuis que vous exercez des activités de recherche ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '41 [III22]' (22 - Avez vous déjà participé à la sélection ou l'évaluation dans les AAP ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Aucun	1 à 5 fois	6 à 10 fois	Plus de 10 fois	Ne sait pas
ANR (hors investissement d'avenir)					
Investissement d'avenir (Idex, Labex, Equipex...)					
Projets européens des programmes européens de la recherche (ERC, FET, ...)					
Autres projets et programmes internationaux					
Collectivités territoriales					
Autres					

Facultatif : si "autres", vous pouvez préciser quels sont ces autres financeurs.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '41 [III22]' (22 - Avez vous déjà participé à la sélection ou l'évaluation dans les AAP ?) et La réponse était '1 à 5 fois' ou '6 à 10 fois' ou 'Plus de 10 fois' ou 'Ne sait pas' à la

question '42 [III221]' (22.1 - Vous avez déjà participé à la définition, la sélection et l'évaluation dans les AAP : à quels AAP et combien de fois depuis que vous exercez des activités de recherche ? (Autres))

Veillez écrire votre réponse ici :

22.2 - Vous avez déjà participé à la définition, la sélection et l'évaluation dans les AAP : avec quel rôle et à quelle fréquence ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '41 [III22]' (22 - Avez vous déjà participé à la sélection ou l'évaluation dans les AAP ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	inférieur à 1 fois tous les 4 ans	Une fois tous les 2 à 4 ans	Une fois tous les 1 à 2 ans	3 à 5 fois par an	Plus de 5 fois par an	Ne sait pas
Définition du programme ou de l'appel à projets						
Participation à un comité de sélection ou d'évaluation						
Evaluation de dossiers						
Autre, vous pouvez préciser (facultatif)						

Facultatif : si "autres", vous pouvez préciser quel(s) autre(s) rôle(s).

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '41 [III22]' (22 - Avez vous déjà participé à la sélection ou l'évaluation dans les AAP ?) et La réponse n'était PAS à la question '44 [III222]' (22.2 - Vous avez déjà participé à la définition, la sélection et l'évaluation dans les AAP : avec quel rôle et à quelle fréquence ? (Autre, vous pouvez préciser (facultatif)))

Veillez écrire votre réponse ici :

23. Avez-vous déjà participé à la gestion (RH, finance, juridique, reporting...) des projets sélectionnés sur AAP ?

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

23.1 - Vous avez déjà participé à la gestion des projets sélectionnés sur AAP : à quels AAP et combien de fois depuis que vous exercez des activités en lien avec la recherche ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '46 [III23]' (23. Avez-vous déjà participé à la gestion (RH, finance, juridique, reporting...) des projets sélectionnés sur AAP ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Aucun	1 à 5 fois	6 à 10 fois	supérieur à 10 fois	Ne sait pas
ANR (hors investissement d'avenir)					
Investissement d'avenir (Idex, labex, equipex...)					
Projets européens des programmes européens de la recherche (ERC, FET, ...)					
Autres projets et programmes internationaux					
Collectivités territoriales					
Autres					

Facultatif : si "autres", vous pouvez préciser quels sont ces autres financeurs.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

Your est et La réponse était 'Oui' à la question '46 [III23]' (23. Avez-vous déjà participé à la gestion (RH, finance, juridique, reporting...) des projets sélectionnés sur AAP ?) et La réponse était ' 1 à 5 fois' ou ' 6 à 10 fois' ou ' supérieur à 10 fois' ou ' Ne sait pas' à la question '47 [III231]' (23.1 - Vous avez déjà participé à la gestion des projets sélectionnés sur AAP : à quels AAP et combien de fois depuis que vous exercez des activités en lien avec la recherche ? (Autres))

Veillez écrire votre réponse ici :

23.2 - Vous avez déjà participé à la gestion des projets sélectionnés sur AAP : avec quel rôle et à quelle fréquence ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '46 [III23]' (23. Avez-vous déjà participé à la gestion (RH, finance, juridique, reporting...) des projets sélectionnés sur AAP ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	inférieur à 1 fois tous les 4 ans	Une fois tous les 2 à 4 ans	Une fois tous les 1 à 2 ans	3 à 5 fois par an	Plus de 5 fois par an	Ne sait pas
Gestion financière						
Recrutement, gestion des ressources humaines						
Rédaction de rapport						
Autre, vous pouvez préciser (facultatif)						

Facultatif : si "autres", vous pouvez préciser dans quel(s) autre(s) rôle(s).

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '46 [III23]' (23. Avez-vous déjà participé à la gestion (RH, finance, juridique, reporting...) des projets sélectionnés sur AAP ?) et La réponse n'était PAS à la question '49 [III232]' (23.2 - Vous avez déjà participé à la gestion des projets sélectionnés sur AAP : avec quel rôle et à quelle fréquence ? (Autre, vous pouvez préciser (facultatif)))

Veillez écrire votre réponse ici :

24 - Estimez vous que l'évaluation de vos activités dépend du :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout	Je ne sais pas
Nombre de réponses à des AAP					
Succès dans les réponses à des AAP					

25 - Votre responsable d'équipe ou votre directeur d'unité ou la direction de votre établissement vous incite à répondre à des AAP :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- non
- trop rarement
- rarement
- régulièrement
- souvent
- trop souvent
- ne sais pas

**26 - Au cours des 5 dernières années, vos activités de recherche ont été principalement financées par :
Cochez la ou les réponses**

Veillez choisir toutes les réponses qui conviennent :

- Des projets sélectionnés par des AAP
- Des dotations récurrentes
- des contrats en partenariat direct
- ne sait pas
- Autre

Facultatif : si "autres", vous pouvez indiquer quelle est cette autre source de financement.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était à la question '53 [III26]' (26 - Au cours des 5 dernières années, vos activités de recherche ont été principalement financées par :)

Veillez écrire votre réponse ici :

27.1 - Combien de temps en équivalent temps-plein par an estimez-vous travailler sur des projets financés par des appels à projets ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- < 1 mois
- de 1 à 3 mois
- de 3 à 6 mois
- de 6 à 9 mois
- plus de 9 mois
- Ne sait pas
- Autre

Vous pouvez aussi saisir un nombre de jours approximatif en choisissant la réponse "Autre"

27.2 - Combien de temps en équivalent temps-plein par an estimez-vous travailler sur les autres tâches inhérentes aux appels à projets ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- < 1 mois
- de 1 à 3 mois
- de 3 à 6 mois
- de 6 à 9 mois
- plus de 9 mois
- Ne sait pas
- Autre

Vous pouvez aussi saisir un nombre de jours approximatif en choisissant la réponse "Autre"

28 - Si vous avez répondu à des appels à projets : Quel temps y avez-vous passé en équivalent temps-plein par an ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '32 [III20]' (20 - Avez-vous déjà répondu à des appels à projets ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- < 1 semaine
- 1 - 4 semaines
- 1 - 3 mois
- > 3 mois
- ne sait pas

- Autre

Vous pouvez aussi saisir un nombre de jours approximatif en choisissant la réponse "Autre".

28.1 - Si vous avez répondu à des appels à projets : comment qualifieriez-vous ce temps consacré à répondre aux appels à projets ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '32 [III20]' (20 - Avez-vous déjà répondu à des appels à projets ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
du temps stérile et perdu				
une partie normale de l'activité				
un temps utile qui aide à bien préparer le projet				
un travail stimulant et utile même si le projet n'est pas retenu				
une perte de temps pour les parties administrative et financière				
un élément structurant du travail de recherche				
une contrainte				
globalement du travail utile				
un temps qui devrait être valorisé même si le projet n'est pas retenu				
une occasion de développer ses réseaux				
un travail plus administratif que scientifique				
un temps précieux pour faire l'état de l'art				
un moment de coopération plus constructif que ce qui se passe ensuite au cours du projet				
une formalité				
du temps perdu si le projet n'est pas retenu				
une opportunité pour apprendre à coopérer				

Votre avis sur le temps consacré à répondre aux appels à projets s'applique globalement aux appels à projets à projets auxquels vous avez répondu : vous avez la possibilité de nuancer cet avis juste après si vous le souhaitez.

28.2 - Si vous avez répondu à des appels à projet et souhaitez nuancer vos réponses à la question "Comment qualifieriez-vous le temps consacré à ces réponses ? ", vous pouvez saisir vos commentaires ici.

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '32 [III20]' (20 - Avez-vous déjà répondu à des appels à projets ?)

Veillez écrire votre réponse ici :

29 - Si vous avez participé à des projets sélectionnés suite à des AAP : quel temps en équivalent temps plein par an avez-vous consacré à... ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '37 [III21]' (21 - Avez vous déjà participé à des projets sélectionnés suite à un appel à projets ?)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	comme participant				comme responsable			
	<1 semaine	1-4 semaines	1-3 mois	> 3 mois	< 1 semaine	1 à 4 semaines	1 à 3 mois	> 3 mois
Travail scientifique et/ou technique								
Gestion des ressources humaines, encadrement et management								
Gestion financière								
Reporting et communication								
Autres activités								

30 - Si vous avez participé à la sélection et/ou l'évaluation dans les AAP : quel temps en équivalent temps plein par an y avez-vous consacré ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '41 [III22]' (22 - Avez vous déjà participé à la sélection ou l'évaluation dans les AAP ?)

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- < 1 semaine
- 1 - 4 semaines
- 1 - 3 mois
- > 3 mois
- 3 à 6 mois
- > 6 mois
- ne sait pas
- Autre

Vous pouvez aussi saisir un nombre de jours approximatif en choisissant la réponse "Autre".

31 - Si vous avez participé à la gestion (RH, finance, juridique, reporting...) des appels à projets : quel temps en équivalent temps plein par an y avez-vous consacré ?

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '46 [III23]' (23. Avez-vous déjà participé à la gestion (RH, finance, juridique, reporting...) des projets sélectionnés sur AAP ?)

Veuillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veuillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- < 1 semaine
- 1 - 4 semaines
- 1 - 3 mois
- > 3 mois
- 3 à 6 mois
- > 6 mois
- ne sait pas
- Autre

Vous pouvez aussi saisir un nombre de jours approximatif en choisissant la réponse "Autre".

32 - Avez-vous bénéficié d'aides, de compensations ou d'indemnités liées à votre implication ?

	Aide de services spécifiques au soutien ou support des AAP (répondre par oui ou non)	Prime (montant annuel moyen)	Décharge d'enseignement (nombre d'heures annuel moyen)	Autres, préciser (facultatif)
Pour la réponse à des AAP				
Pour la participation à des projets sélectionnés à la suite d'APP				
Pour des responsabilités au sein de projets sélectionnés				
Pour la participation à la définition, la sélection et l'évaluation des projets dans les AAP				
Pour la participation à la gestion (RH, finance, juridique, reporting...) des AAP				

33 - Estimez-vous que les AAP vous font ou non « perdre du temps » par rapport au temps que vous estimez devoir consacrer à vos autres missions ?

Votre avis sur le temps consacré à répondre aux appels à projets s'applique globalement aux appels à projets à projets auxquels vous avez répondu : vous avez la possibilité de nuancer cet avis juste après si vous le souhaitez.

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

- Oui
- Non

33.1 - Pouvez-vous estimer globalement, en pourcentage de votre temps annuel moyen, le temps "perdu"

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '64 [IV33]' (33 - Estimez-vous que les AAP vous font ou non « perdre du temps » par rapport au temps que vous estimez devoir consacrer à vos autres missions ?

Votre avis sur le temps consacré à répondre aux appels à projets s'applique globalement aux appels à projets à projets auxquels vous avez répondu : vous avez la possibilité de nuancer cet avis juste après si vous le souhaitez.)

	pourcentage nombre entre 0 et 100
au total	
dans la participation aux projets financés par un AAP	
dans la définition, l'organisation, la sélection et l'évaluation d'AAP	
dans la gestion (RH, finance, juridique, rapport et compte-rendu) d'AAP	
à la multiplicité et la fragmentation des tâches associées aux AAP	

Si vous pensez que le temps consacré à cette activité n'est pas "perdu", répondez 0. Si vous pensez perdre du temps sans pouvoir l'estimer, ne répondez rien.

33.2 - Facultatif : vous pouvez nuancer votre avis (par exemple selon le type d'appel à projet, ...) dans ce commentaire :

Répondre à cette question seulement si les conditions suivantes sont réunies :

La réponse était 'Oui' à la question '64 [IV33]' (33 - Estimez-vous que les AAP vous font ou non « perdre du temps » par rapport au temps que vous estimez devoir consacrer à vos autres missions ?

Votre avis sur le temps consacré à répondre aux appels à projets s'applique globalement aux appels à projets à projets auxquels vous avez répondu : vous avez la possibilité de nuancer cet avis juste après si vous le souhaitez.)

Veillez écrire votre réponse ici :

34 - Quel pourcentage de votre temps de travail annuel estimez-vous travailler pour :

	Pourcentage de votre temps nombre entre 0 et 100%
Répondre aux appels à projets	
Participer aux projets financés par AAP	
Participer à la définition, l'organisation, la sélection et l'évaluation dans les AAP	
Travailler sur toutes les activités en lien avec les appels à projets	

Si vous ne consacrez pas de temps à une activité, répondez 0. Si vous y consacrez du temps sans pouvoir l'estimer, ne répondez rien.

35 - D'après-vous, quel pourcentage de vos activités de recherche est financé par :

	Pourcentage (nombre entre 0 et 100)
Des projets sélectionnés par des AAP	
Des dotations récurrentes	
Des contrats en partenariat direct	
Autre	

Si vous ne consacrez pas de temps à une activité, répondez 0. Si vous y consacrez du temps sans pouvoir l'estimer, ne répondez rien.

36 - Évaluation des effets des AAP sur vos activités

Votre avis sur le temps consacré à répondre aux appels à projets s'applique globalement aux appels à projets auxquels vous avez répondu : vous avez la possibilité de nuancer cet avis dans la question suivante si vous le souhaitez.

La participation à des AAP (réponse, évaluation, gestion, participation, organisation, ...)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
a modifié mes orientations thématiques				
a modifié mes orientations méthodologiques				
a modifié l'équilibre entre mes recherches fondamentales et mes recherche finalisées				
a ouvert mes recherches vers plus d'interdisciplinarité				

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
a permis de structurer mon activité de recherche à plus long terme				
a affecté la liberté dans la définition de mes sujets de recherche				
a modifié la qualité du travail et la robustesse des résultats				
permet d'exercer mes recherches en toute indépendance				
a affecté la prise de risque et l'originalité dans mes recherches				
a modifié l'organisation de mon travail				
pèse lourdement sur la vie privée				
m'a permis d'améliorer mes compétences				
a affecté les conditions ou l'ambiance du travail				
m'a permis d'étendre mes réseaux de coopération scientifique				
a favorisé mes collaborations et partenariats nationaux				
a favorisé mes collaborations et partenariats internationaux				
pèse sur mon équilibre personnel				
contribue à mon épanouissement personnel				
a modifié mon implication au titre de ma vie privée				
m'a permis d'acquérir une meilleure position au sein de la communauté scientifique				
m'a détourné de mes activités de la recherche				
m'a permis de collaborer avec de meilleures équipes de recherche				
m'a amené à travailler sur les projets définis par d'autres chercheurs				

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
m'a amené vers des activités en dehors de mon cœur de métier				
apporte peu de résultats par rapport aux efforts ou aux inconvénients que cela implique				
a renforcé les collectifs de travail au sein de mon unité de recherche				
m'a conduit à viser des objectifs plus élevés que ce que j'aurais pu atteindre autrement				
a augmenté l'écart entre le travail prescrit et mon travail réel				
donne une valeur ajoutée à mon travail ou celui de mon équipe				
m'a amené à exercer des activités ne correspondant pas à ma qualification ou ma fonction				
contribue à la multiplicité et à la fragmentation des tâches et de l'emploi du temps				
m'a fait perdre du temps				
apporte une meilleure compréhension mutuelle des pratiques de travail				
a stimulé mes recherches				
m'a demandé plus de tâches administratives				
ne change pas grand-chose à mon travail				
a favorisé mes recherches à caractère fondamental				
a favorisé mes recherches à caractère finalisé				

Votre avis sur le temps consacré à répondre aux appels à projets s'applique globalement aux appels à projets auxquels vous avez répondu : vous avez la possibilité de nuancer cet avis dans la question suivante si vous le souhaitez.

36.1 - Vous pouvez nuancer votre avis (par exemple selon le type d'appel à projets, ...) dans ce commentaire :

Veuillez écrire votre réponse ici :

37 - Vos propositions de changements dans la manière de financer la recherche publique.

Pensez-vous qu'il faudrait :

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
augmenter la part de financement par des dotations annuelles aux établissements et aux laboratoires dans le financement de la recherche publique				
augmenter en volume le financement par AAP				
augmenter en volume les dotations annuelles aux établissements et aux laboratoires				
supprimer tous les AAP				
créer des services de soutien au sein des établissements pour répondre aux AAP				
reconnaître institutionnellement l'implication dans les AAP				
trouver le moyen de valoriser les projets non sélectionnés				
donner les moyens d'assurer une continuité dans la recherche pour réduire les aléas liés aux AAP				
réserver le financement par AAP à la recherche à caractère finalisé				
financer la recherche à caractère fondamental principalement par des AAP				
diminuer le volume de financement par AAP				
augmenter la part de financement par des AAP dans le financement de la recherche publique				
que le financement par AAP ne concerne que les grands programmes de recherche de				

	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord
long terme et des recherches à faire émerger en priorité				
financer systématiquement le programme de recherche pendant 4 ans des nouveaux recrutés				
financer le développement des connaissances avec seulement des dotations récurrentes suffisantes				

Vos propositions pour le financement de la recherche publique.

Veillez écrire votre réponse ici :

Nous vous remercions pour votre participation.

Envoyer votre questionnaire.

Merci d'avoir complété ce questionnaire.